

Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

DÉCRYPTAGE

Asie, la poudrière p.3

FISCALITÉ

Impôts : le prélèvement à la source confirmé p.7

DERNIÈRE PAGE

Scandales à Cannes !



ENESCO FRANCE
Fabriquer ici, c'est possible !

ENESCO : LE MADE IN FRANCE EST POSSIBLE, LA PREUVE À VILLENEUVE-LOUBET

Née en 1985, l'entreprise fabrique dans ses ateliers et distribue des milliers de cadeaux et d'objets de collection

Créée en 1985, Enesco France a pris la suite de "Permis de construire" qui fabriquait et vendait les maisons Gault, des miniatures en céramique pour des collections haut de gamme. Cette entreprise a été rachetée par le groupe américain Enesco qui produit des cadeaux et objets de collection. Le directeur général, Stéphane Puig, 43 ans, vient de recréer un atelier pour fabriquer et distribuer des objets Made in France.

Stéphane Puig, votre histoire avec Enesco ?

Après avoir obtenu une maîtrise de sciences-éco et un diplôme à l'EDHEC de Nice, j'ai été embauché chez Enesco France il y a dix-sept ans comme chef de produit sous licence. J'ai beaucoup aimé ce travail, les licences changeaient sans cesse pour être au goût du jour. J'ai évolué rapidement. J'ai pris la responsabilité d'autres départements et j'ai été nommé responsable du marketing et, en 2007, directeur général.

Quelle est l'activité de l'entreprise ?

La vente et la fabrication de produits, cadeaux et souvenirs. Contrairement à ce que la plupart des gens pensent, nous ne faisons pas de cadeaux d'entreprise. Notre activité est donc divisée en quatre départements : celui des objets "souvenir" (Paris, Provence ou autres), celui de la déco contemporaine ou intemporelle, celui des produits du groupe



Dans l'atelier d'Enesco France, des employées fabriquent des objets Made in France.

"gifts and collectables" et enfin les objets pour enfants comme les figurines et peluches.

Présentez-nous Enesco

Le bâtiment d'Enesco France comprend 5 500 m² d'entrepôts et 1 200 m² de bureaux à Villeneuve-Loubet. Nous comptons quarante salariés. Trente sont au siège, nous avons dix commerciaux et une personne dans un corner aux Galeries Lafayette Hausmann à Paris.

Que fabrique-t-on dans votre atelier ?

Nous avons fermé l'atelier des

maisons Gault en 2006 et nous avons rouvert celui de fabrication française en 2016. Nous relançons le Made in France. Nous allons y façonner des mugs et des magnets.

Comment se portent les affaires dans votre secteur d'activité ?

Nous avons connu quelques difficultés en 2016 du fait de la perte de vitesse des produits souvenir. Nous avons rattrapé cette baisse par les produits "gifts collectables". Après les événements de 2015 et 2016, nous espérons repartir à la hausse. Cela semble se confirmer, puisque notre

chiffre d'affaires devrait passer de 9,5 M€ l'an passé à 10 M€ en 2017.

Combien de produits distribuez-vous ?

Nous avons entre 3 000 et 3 500 références et 2,3 millions de pièces sortent tous les ans de l'entreprise.

Les produits les plus vendus ?

Les magnets pour le département souvenir, les mugs pour la déco, les figurines pour les produits sous licences et les peluches.

Propos recueillis par Pierre BROUARD

LE PATRON



Stéphane Puig

- 43 ans, né à Paris.
- Maîtrise de sciences-éco. Diplômé de l'EDHEC.
- 1999 : chef de produit chez Enesco France.
- 2007 : directeur général d'Enesco France.
- Marié, deux enfants.

LES PRODUITS



LES CHIFFRES

9,5 M€ chiffre d'affaires 2016.

10 M€ chiffre d'affaires prévu 2017.

40 salariés.

5 500 m² d'entrepôts et 1 200 m² de bureaux.

ASIE : DANGEREUX POKER MENTEUR AUTOUR DE LA CORÉE DU NORD

Provocations, gesticulations, menaces... La tension est montée d'un cran avec Pyongyang, puissance nucléaire, dont la paranoïa menace la paix dans cette région

Le contexte

Enfermée dans sa paranoïa, la Corée du Nord dirigée par le sympathique Kim Jong-un multiplie depuis quelques mois les provocations en effectuant des tirs de missiles et des essais atomiques, ce qui n'est pas très prudent lorsque l'on a pour voisins les Russes, les Chinois et, juste "en face", le Japon, allié des États-Unis qui ont de gros intérêts financiers dans cette région.

Un garçon sympathique

Digne successeur de son père, Kim Jong-un s'est illustré en faisant assassiner son demi-frère, tombé en disgrâce, au début du mois de février en Malaisie : deux femmes l'ont aspergé d'un spray mortel dans l'aéroport de Kuala Lumpur. Son régime autocratique ne s'embarrasse pas de sentiments, tout individu suspecté de déviance étant "mis à l'écart" (le numéro deux du régime a déjà été liquidé).

Chaud bouillant !

Les facéties militaires de la Corée du Nord interviennent en violation des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU. Celui-ci considère cette région comme une poudrière, avec des relations déjà tendues entre le Japon et la Chine. Cette dernière revendique la propriété de quelques îlots perdus, pour lesquels elle n'a pas hésité à envoyer des navires de guerre éperonner des bateaux japonais qui croisaient à proximité. Tout cela sous le regard de Vladimir Poutine, qui dispose à quelques centaines de kilomètres seulement du port militaire de Vladivostok...



Chinois et Russes restent dans l'ombre

Les personnalités imprévisibles de Kim Jong-un et de Donald Trump inquiètent les diplomates qui craignent un subit coup de colère aux conséquences imprévisibles. Ce sont les Chinois qui modèrent le jeu, en exerçant des pressions "amicales" sur leur allié velléitaire et encombrant. La Russie, elle, n'a pas bougé pour l'instant mais sa puissance militaire - et sa proximité - sont à prendre en compte dans ce contexte qui demeure explosif.



Puissances atomiques

Chine, Russie, Corée du Nord, États-Unis... Chacune de ces puissances militaires maîtrise l'arme atomique et ce n'est pas rassurant de les voir barboter dans le même marigot... Alors que Barack Obama est resté d'une prudence de sioux, Donald Trump vient de franchir un pas en annonçant l'envoi dans la région d'un groupe aéronaval...



Anniversaire et manœuvres

Alors que la Corée du Sud, alliée des États-Unis, fait le dos rond, Kim Jong-un assure être en mesure de toucher les côtes américaines avec ses missiles de croisière et de répondre "par une guerre totale" en cas d'agression. Chaque printemps, les tensions s'avivent car les marines US et sud-coréennes effectuent des manœuvres "de printemps" qui coïncident avec l'anniversaire de la création du régime totalitaire, d'où une rhétorique agressive de Kim Jong-un. Des propos belliqueux jusqu'à présent - et heureusement - jamais suivis d'actes concrets, le dictateur s'attachant surtout à assurer la pérennité de son régime...



Gesticulations

Le porte-avions nucléaire Carl Vinson, deux destroyers et un croiseur lance-missiles US seraient en route pour rejoindre deux bâtiments japonais déjà sur zone. La réponse de Pyongyang n'a pas tardé : une menace de couler "d'une seule frappe" le porte-avions américain...



Infos, intox...

Trump montre ses muscles, mais des doutes subsistent encore sur la destination réelle de son armada puisque des sources indiquent que son groupe aéronaval doit effectuer des manœuvres avec les Australiens. Poker menteur ?



Jean-Michel CHEVALIER

LA PHRASE

“

*Je suis gaulliste
et le Général
de Gaulle était
un homme en
marche !*

”

Christian Estrosi, sur Twitter, le lendemain du 1^{er} tour. On se souvient que le président LR de la Région avait reçu à Marseille Emmanuel Macron lors d'une rencontre "républicaine" qui ne fut pas du goût des Fillonistes les plus durs. Ils y virent un soutien déguisé au fondateur du mouvement En marche ! et sifflèrent copieusement l'ancien maire de Nice lors des meetings de Toulon et de Nice.

LA GAZETTE

USA - CORÉE DU NORD : LA PARTIE CONTINUE



L'actualité de la semaine rendue souriante par Jean-Jacques Beltramo.

La faculté de Droit de Nice dans la peine

Les professeurs, étudiants et personnels de la faculté de Droit et de science politique de Nice ont appris avec une grande émotion le décès de l'une des leurs, Sophie, qui était étudiante en Licence 3, suite à l'incendie survenu le 13 avril dans une résidence étudiante. Une bénédiction a été célébrée ce jeudi 27 avril en l'Église du Sacré Cœur de Menton en mémoire de la jeune femme.

L'ensemble de la communauté universitaire présente ses sincères condoléances à la famille et aux personnes touchées par ce deuil cruel.

Nécrologie : Maître Christian Scapel

Avocat honoraire au Barreau d'Aix en Provence, ancien président de l'Institut méditerranéen du transport maritime (IMTM), et maître de conférences honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, Maître Christian Scapel est décédé brutalement le 19 avril dernier. Il était l'auteur du Traité de droit maritime qui fait référence.

Déclaration de revenus : l'aide des avocats fiscalistes

Les avocats aident gratuitement et de manière confidentielle les contribuables. Cette opération, menée par les Barreaux français depuis près d'une dizaine d'années et qui rencontre un succès croissant, avec le soutien de l'association des avocats fiscalistes, se tiendra cette année le jeudi 11 mai de 9 à 18 heures à la Maison de l'Avocat, 64 avenue Pierre-Sémerd à Grasse.

Rens : 04.92.60.77.50, courriel ordre@avocats-grasse.com

Les conférences du CERDP

"Les poursuites-bâillons et la querulence : deux phénomènes encadrés par le code de procédure civile du Québec" : tel est le thème de la conférence qu'animaera Sylvette Guillemard, professeur à la faculté de droit de l'Université Laval à Québec, le jeudi 4 mai à partir de 17 heures, dans l'amphi 1 de la faculté de Droit et Science Politique de Nice.

Médiateurs indépendants

L'association Alternative de Médiateurs Indépendants organise une conférence le jeudi 4 mai à partir de 14 heures sur "Les ou-

tils et techniques communs aux MARC" à la maison des associations place Garibaldi à Nice. Cette conférence permettra de comprendre comment les Modes Amiables de Règlement des Conflits (MARC) peuvent aider à trouver des solutions adaptées, pérennes, satisfaisantes pour tous. Renseignements et inscriptions au 06 13 58 39 20 et au 04 93 80 60 40.

Spectacles culturels : un guide pour la sécurité

Le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Culture viennent de publier un guide de recommandations sur le thème "Gérer la sûreté et la sécurité des événements et sites culturels". Ce guide destiné aux organisateurs d'événements culturels vise à renforcer les mesures de sûreté dont ils sont les garants, alors que va s'ouvrir la saison des festivals et des grandes manifestations artistiques et culturelles de l'été.

TER : tarifs confiés aux régions

Le gouvernement vient de confier aux régions les tarifs des TER. Elles pourront désormais maîtriser les recettes des services de transports qu'elles financent.

LES CHIFFRES

5 564 contrôles effectués par l'URSSAF en 2015 en PACA.

165 M€ de redressements à la suite de ces contrôles.

70 000 emplois directs dans le tourisme dans les Alpes-Maritimes.

180 € d'amende à Vence si votre chien s'oublie sur le trottoir.

- 0,1% l'évolution annuelle moyenne de la population sur la période 2007-2013 dans les A.M.

20 458 établissements commerciaux représentant 76 079 emplois dans le 06 (2016).

30 M€ prévus au plan État-Région pour les voies dédiées aux bus sur les autoroutes.

EDITO. VOUS AVEZ LE BONJOUR DE NICOLAS

Nul besoin d'avoir caché des micros sous la table pour se douter qu'au petit-déjeuner qui s'est déroulé, ce lundi matin, au domicile de Nicolas Sarkozy, il a été décidé de porter l'estocade finale à François Fillon. Si sa défaite ne fait pas rire ceux qui, en toute bonne foi, croyaient au pragmatisme de son programme, elle signe en tout cas un coup de frein brutal sinon définitif à la carrière politique de celui qui imaginait il y a encore peu s'installer à l'Élysée. Surtout après le tour de piste réussi des primaires de la droite qui avait renvoyé dans leurs cordes Alain Juppé, Bruno Lemaire et consorts.

Les révélations du Pénélopegate et les annonces mal maîtrisées - en particulier celle sur la sécurité sociale - en ont décidé autrement pour l'ancien Premier ministre. Qui a été soutenu, malgré tout, assez loyalement par les ténors de son camp. Ils n'ont pas voulu, ou pu, le débarquer au milieu de la

campagne pour le remplacer par un autre, au profil moins discutable.

Pas sûr non plus que cette défaite attriste beaucoup Nicolas Sarkozy, discret en public, mais toujours actif en coulisses. Gardant un capital sympathie important dans son parti, il n'a fait que le strict minimum pour soutenir dans l'épreuve son ancien "collaborateur". Un mot qui en dit assez long sur l'estime que l'ex-président porte à François Fillon.

Maintenant que celui-ci n'est plus dans la course de la "reconquista" du pouvoir suprême, Les Républicains vont devoir, comme les socialistes, clarifier leur ligne politique. Et se choisir un chef...

Les ambitions ne manquent pas. Les talents non plus. François Baroin, Xavier Bertrand, Valérie Pécresse et d'autres louveteaux incarnent ce renouvellement que les Français ont exprimé si fort dimanche dernier.

Mais, entre les partisans d'une ligne d r o i t i è r e (Wauquiez) ou plus sociale (NKM), sur quoi ces "quadra-quinquas" sont-ils d'accord sur le fond ? Une fois les législatives passées, l'heure de la reconstruction aura sonné pour cette famille de pensée s'estimant "majoritaire" dans le pays sans avoir réussi à le prouver dans les urnes.

À 62 ans, et avec des dents encore bien aiguisées, Nicolas Sarkozy n'a sans doute pas encore dit son dernier mot. Et s'il jure maintenant abandonner la politique, cette promesse engage évidemment davantage ceux qui y croient que lui-même...

J.-M. CHEVALIER



NOMINATIONS, PROMOTIONS

Patrick Malléa, nouveau président du comité 06 de la Ligue contre le cancer



Passage de témoin entre le professeur Maurice Schneider et Patrick Malléa, nouveau président de la Ligue contre le cancer.

Patrick Malléa vient d'être élu à l'unanimité président de la Ligue 06 contre le cancer.

Il succède au professeur Maurice Schneider, à la tête du comité départemental depuis 2002, qui ne se représentait pas.

Ingénieur, ancien de l'École des Mines de Paris, le nouveau président a rejoint en 2002 la direction de la recherche clinique et de l'innovation du CHU de Nice pour élaborer la politique d'innovation des pôles hospita-

liers, après 15 ans passés dans l'industrie des dispositifs médicaux. En septembre 2014, il rejoint la société Accelis de Sophia Antipolis spécialisée en télémedecine, en qualité de directeur stratégie, innovation, grands comptes. Patrick Malléa est également membre de l'équipe de recherche COBTEK (Cognition Behaviour Technology) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et membre du conseil scientifique de la Fondation MAAF.

Pierre Martin, président de la Fondation AG2R La Mondiale

Dans le cadre de son engagement en faveur des territoires, AG2R La Mondiale a créé une fondation d'entreprise dédiée au mécénat culturel. Pierre Martin a été nommé à la présidence, Manou Heitzmann-Massenez et Sylvio Ciccotelli, à la vice-présidence. Pierre Martin a été président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Bourgogne, du groupe de l'artisanat au Conseil économique, social et environnemental, de la Fédération nationale de la coiffure et de l'Union professionnelle artisanale. Il est président de la confédération nationale de l'artisanat des métiers de service et de fabrication.

FNSEA : Christiane Lambert à la tête du syndicat agricole

Éleveuse dans le Maine-et-Loire, elle succède à Xavier Beulin, brutalement disparu. C'est la première fois qu'une femme dirige le premier syndicat agricole du pays. Par sa pratique et sa sensibilité, elle devrait orienter la filière vers une production plus douce et écologique. Elle devra aussi faire face à la situation difficile de nombreux agriculteurs qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Sophia Club : 3ème mandat de président pour Laurent Londeix



Laurent Londeix.

La passe de trois pour Laurent Londeix, directeur régional d'Orange, qui vient d'être réélu à la présidence du Sophia Club Entreprises associé à la gouvernance de la technopole.

Très impliqué dans la vie économique de notre département, Laurent Londeix occupe des postes à responsabilité au Pôle de compétitivité SCS (vice-président), à l'assemblée des membres d'Eurecom (président), à l'UPE06, au club des dirigeants de Sophia, à l'incubateur Paca-Est. Il est aussi membre associé de la Chambre de commerce et d'industrie de Nice - Côte d'Azur.

ORANGE : UNE OFFRE BANCAIRE CONNECTÉE

Orange a dévoilé son offre 100% mobile d'Orange Bank, une banque accessible à tous centrée sur les usages. Elle sera disponible auprès du grand public le 6 juillet, la souscription pouvant alors se faire directement depuis l'application mobile, en ligne ou dans l'une des 140 boutiques agréées du réseau de distribution Orange.

L'offre comprend un compte, une carte, un découvert autorisé et un livret d'épargne rémunéré. Elle s'enrichira progressivement de services additionnels comme le crédit et l'assurance.

CAISSE D'ÉPARGNE : UNE NOUVELLE AGENCE À SOSPEL

Dirigée par Aurélie Trespeuch, l'agence de la Caisse d'Épargne de Sospel a aménagé ses nouveaux locaux de 110 mètres carrés sur la place Garibaldi en douze semaines de travaux. Elle compte trois personnes, qui gèrent plus de 1 600 clients, pour un encours de près 18 millions d'euros et de 17 millions de crédits.

NICE : AMÉNAGEMENTS AU STADE CHARLES EHREMAN

Des terrains d'entraînement du stade Charles Ehreman devant être occupés par le futur centre de maintenance du tramway, de nouveaux équipements comprenant un terrain engazonné, une aire de lancer, une piste d'athlétisme de 250 mètres et une nouvelle aire de lancer pour le poids, le javelot, le disque et le marteau ont été inaugurés par le maire de Nice Philippe Pradal et par Christian Estrosi. Divers terrains d'entraînement ont été également aménagés.

IMPÔTS : L'AIDE DES EXPERTS-COMPTABLES

Les experts-comptables se mobilisent pour aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôts sur le revenu. Du lundi 15 mai au 23 mai, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le numéro vert ALLO IMPÔTS 08000 65432 mis à disposition par l'Ordre des experts-comptables et bénéficier en direct de l'assistance individuelle, gratuite et confidentielle d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration. Horaires : de 9 à 19 heures, nocturnes les 16 et 17 mai jusqu'à 21 heures.

SMART CITY : QUELS USAGES DEMAIN ?



La ville "intelligente" va modifier notre cadre de vie.

La Métropole de Nice fait partie des premières "smart city" dans le monde. Une position enviable, due à la présence d'un écosystème innovant, mêlant sur notre territoire les entreprises high-tech, l'université et les grandes écoles, les associations (French Tech, Telecom Valley etc.), les laboratoires de recherche et le tissu local porté par les grandes sociétés, la Chambre de commerce, l'UPE-06, et les collectivités.

Ce mercredi, au stade Allianz Riviera, le premier forum "Smart City" de Nice Côte d'Azur a permis à tout cet écosystème de se rencontrer, d'échanger, de faire le point sur le sens que l'on veut donner à l'usage de ces nouvelles technologies qui doivent rendre la ville plus "intelligente", plus "durable".

Les domaines sont immenses, de la gestion des flux à la pollution de l'air, en passant par l'éducation, la santé, etc. Nous sommes aux portes d'un nouveau monde, encore à inventer.

"Plus que les technologies, il nous faut réfléchir sur les usages" a ainsi résumé Antoine Vêran, vice-président de la Métropole, citant une expérience américaine de "vaches connectées" qui, finalement, n'a pas permis aux fermiers d'améliorer leurs conditions de travail. Intéressante sur le papier, ce test s'est avéré sans utilité pratique, ce qu'il faut éviter...

"Ce moment doit mettre en lumière le bien vivre ensemble, sur comment aménager le territoire dans une démarche qui soit participative et collaborative" a expliqué le professeur Carlos Moreno, président du comité scientifique de cette manifestation.

En tous cas, ces nouveaux horizons sont prometteurs de nombreux emplois, et la Métropole a eu le flair de prendre le train des smart cities avant même qu'il ne démarre.

L'histoire reste à écrire.

J.-M. CHEVALIER

IRONMAN : NICE RECEVRA DANS DEUX ANS LE CHAMPIONNAT DU MONDE 70.3

Nice va organiser pour la première fois le championnat du monde d'Ironman 70.3, les 7 et 8 septembre 2019.

"Un an avant cet événement, le 16 septembre 2018, un test event de l'Ironman 70.3 aura lieu à Nice a expliqué Christian Estrosi. Puis, deux autres test events y seront organisés en 2020 et 2021. C'est le premier grand événement de la Promenade des Anglais qui aura lieu après le drame du 14 juillet."

La course se disputera sur une longueur de 113,1 km (1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21,1 km de course à pied).

Les meilleurs triathlètes mondiaux seront présents, dont la Niçoise Jeanne Collonges. Six mille athlètes sont attendus pour cette compétition qui doit générer environ 50 000 nuitées dans les hôtels et des retombées économiques pour toute la Métropole.

ROTARY : JOURNÉE "TÊTE ET JAMBES" À MANDELIEU

Le district 1730 du Rotary (06, 83, Monaco) présidé par Machiko Wakai organise le dimanche 30 avril une journée "Tête et jambes" qui propose des compétitions amicales ouvertes au grand public : golf, tennis, rame, course, scrabble, quizz, jeux de cartes, etc. pour se divertir et pour collecter des fonds en faveur de Polio + qui finance des opérations de vaccination dans le monde (et depuis quelques années avec le soutien de la fondation Bill Gates). La journée se déroulera au Mimoso Resort, 4 avenue Gaston de Fontmichel, à Mandelieu-la-Napoule. Inscriptions sur le site www.challenges-tj.org

CANNES EMBELLIT LE JARDIN DE LA VILLA DE ROTHSCHILD

Les travaux d'embellissement et de valorisation du jardin de la Villa Rothschild ont été inaugurés par le maire David Lisnard dans le cadre du projet "Jardival" conduit par le Département des Alpes-Maritimes, réunissant cinq villes. À Cannes, le jardin de la Villa Rothschild est classé Monument historique.

SNSM : UN TIMBRE POUR LE SAUVETAGE EN MER



Les 50 ans de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) sont fêtés par l'émission d'un timbre poste. Pour le lancement "premier-jour", la première oblitération aura lieu pour la façade Atlantique lors de la Semaine du Golfe du Morbihan à Vannes. Pour la Méditerranée, le lieu et la date ne sont pas encore définis. Le timbre sera ensuite mis en vente dans les bureaux de poste. La SNSM arme des canots à Cannes Golfe Juan, Cros de Cagnes, Antibes, Nice, Menton.

>> VENI, VIDI... VITE DIT ! <<

- **VITESSE** : Le premier prix littéraire du restaurant La Petite Maison (Nice) sera remis le vendredi 12 mai. Il coiffe ainsi au poteau le "Baie des Anges" qui sera décerné trois jours plus tard. Pas de course à l'échalote entre les écrivains, mais l'opportunité de passer à Nice un agréable week-end entre "collègues".

- **CENTRIFUGE** : Discrète jusqu'à présent, la rivalité politique entre Christian Estrosi et Éric Ciotti est apparue au grand jour après le résultat de dimanche lorsque le premier a regretté sur France 2 que le second n'appelle pas à voter Macron au second tour des présidentielles. À l'image de la droite au plan national, tiraillée par des forces centrifuges après l'élimination de François Fillon.

- **LÉGISLATIVES** : Avec plus de cent communes dans lesquelles Marine Le Pen est arrivée en tête dans les AM, les deux hommes forts de la droite dans ce département ont plus que jamais le Front National comme ennemi commun. Avec une question qui taraude les états-majors : le résultat des législatives de juin changera-t-elle les rapports de force dans le 06 où l'UMP détient cinq sièges et l'UDI un ?

- **OREILLES** : Lors de l'inauguration du tout nouveau bureau central de renseignement pénitentiaire, chargé de livrer aux enquêteurs des informations sur les personnes détenues, Jean-



Cette mouette semble guetter l'arrivée impromptue de passants. Veille-t-elle sur la pudeur des statues du jardin Albert I^{er} ?

Jacques Urvoas a souligné que si les groupes terroristes cherchent à faire connaître leur cause en se livrant à des actes de violence spectaculaires, le grand banditisme agit, lui, dans le plus grand secret. Le bureau central doit permettre un meilleur suivi et de l'anticipation contre ces phénomènes qui menacent la société.

- **SPORT** : Les inscriptions pour l'Ultratrail de la Vésubie sont déjà ouvertes en ligne. Pour ceux que les 145 kilomètres effraieraient (dont 10 000 mètres de dénivelé positif !) des distances plus raisonnables de 70, 45, 25 ou 12 km sont proposées. Top départ le 24 août, et bon courage...

- **PADEL** : Il reste encore quelques places pour le tournoi de padel des professionnels du droit et du chiffre. Organisée par Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes, cette journée se déroulera samedi 17 juin au Pale-club de Vence, 30 chemin de la Plaine. À vos raquettes ! Inscriptions sur www.petitesaffiches.fr

- **PROMOTION** : À l'occasion de la conférence diplomatique qui a réuni les ambassadeurs de Monaco à l'étranger la semaine dernière, la Principauté a mis en avant son projet MonacoTech. Incubateur et accélérateur de startups, cette structure disposera d'un local de 800m² en open space pouvant accueillir jusqu'à quinze jeunes pousses.

- **AU PARFUM** : Grasse prépare une nouvelle édition d'ExpoRose, manifestation qui met en valeur dans toute la ville cette fleur emblématique. On y découvrira dans le bâtiment historique de la Villa Fragonard des bouquets somptueux d'espèces rares de roses à parfum ou décoratives. Line Renaud est la marraine de cette fête se déroulant du 12 au 14 mai.

IMPÔTS : LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE CONFIRMÉ POUR 2018

Gilles Gauthier, directeur départemental des Finances publiques, a présenté la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt. En effet, la déclaration en ligne sera obligatoire en 2019 et le prélèvement à la source est confirmé et entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier prochain. L'année 2017 sera donc neutralisée au niveau fiscal.

Selon Gilles Gauthier, le contribuable devrait vite s'habituer à ce nouveau mode de perception de l'impôt : *"Le prélèvement à la source ne change pas les modalités du calcul. C'est toujours l'administration fiscale qui le réalise"*. En effet, il faudra toujours souscrire une déclaration fiscale et, dans l'optique de janvier 2018, *"il faut absolument compléter les infos concernant les coordonnées bancaires"* prévient le directeur des Finances publiques.



Gilles Gauthier, directeur des Finances publiques, et Bernard Nivaggioni, administrateur, ont présenté le dispositif.

Pour davantage d'informations, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 le contribuable peut s'informer sur le portail "impots.gouv.fr"

NICE : CAMPAGNE DE VACCINATION

Le professeur Olivier Guérin, adjoint au maire de Nice délégué à la santé, à la prévention et à l'accompagnement de la perte d'autonomie; Christiane Amiel, conseillère municipale subdéléguée à la santé et Philippe Pradal ont lancé ce mardi sur la Promenade du Paillon une opération "vaccination" dans le cadre d'une semaine européenne sur ce thème. Plusieurs séances de vaccination et d'événements sont prévues par la Ville de Nice et ses partenaires dans la semaine pour réduire les inégalités dans l'accès à la santé. Un stand d'information accueillera les visiteurs dans les halls des hôpitaux Pasteur 2 et l'Archet. La Ville coordonne par ailleurs quatre centres de vaccinations publiques, ouverts tout au long de l'année, pour aider tous les Niçois à prendre soin de leur santé. Une bonne couverture vaccinale permet de réduire les risques pour l'ensemble de la population.

>> MARCHÉS PUBLICS

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES

Gréolières : Projet de parc solaire photovoltaïque



Un projet de parc solaire photovoltaïque aux lieux-dits Les Baumouns et les Treps est en réflexion. La municipalité a donné son accord de principe. *Conseil municipal, 7 avril 2017*

Photo d'illustration DR)

GRASSE

1,1 M€ pour la salle de spectacle du Théâtre

La salle de spectacle du Théâtre de Grasse nécessite une rénovation complète pour mise en sécurité, mise en accessibilité et compte tenu de la vétusté des équipements (fauteuils, gradins, moquettes, régie ...). Le groupement conduit par Paytavin assure la maîtrise d'œuvre de ce chantier estimé à 1,1 M€ HT.

Conseil de la communauté d'agglomération du pays de Grasse, 7 avril 2017

PAYS DE GRASSE

Objectif : 4 560 nouveaux logements

Dans le cadre du programme local de l'habitat pour la période 2017-2022, les élus de la communauté d'agglomération souhaitent accroître la production de logements. Un objectif qui devrait se traduire par la production de 764 logements neufs chaque année (soit 30 % de plus que la période précédente), la moitié de ces constructions devant être réservée au logement social.

Conseil de la communauté d'agglomération du pays de Grasse, 7 avril 2017

ESCRAGNOLLES

69 960 € pour des travaux de voirie

En 2017, la commune a prévu de procéder à la remise en état d'une partie du chemin de Clars, la réfection d'une partie du chemin de saint Pons ainsi que la création d'une canalisation des eaux pluviales, la réfection du chemin des Amphons, le prolongement du

tuyau pluvial et aménagement de remblais sur le chemin de Berlandou, divers marquages au sol et terminer le garde-corps de la rue du Nord. Un investissement globalement estimé à 69 960 € TTC.

Conseil municipal, 31 mars 2017

SAINT MARTIN DU VAR

Un nouveau supermarché

La SNC Cœur de Village (dont le siège social est situé 230 place Jacques Mirouze, 34000 Montpellier) souhaite construire un supermarché de 1 622 m² et un point chaud de 44 m².

CDAC, 22 mars 2017

SAINT JEANNET

219 461 € pour la sécurisation des écoles

La commune possède 4 écoles (école maternelle Li Parpaïoun, l'école élémentaire de la Ferrage, l'école maternelle des Près, l'école élémentaire des Près). Des travaux de sécurisation y sont prévus : changement de certains portails, rehaussement de certains grillages, installation de brise-vue sur les grillages existants, installation de visiophones et d'alarmes anti-intrusion. Un investissement estimé à 219 461, 20 € TTC.

Conseil municipal, 20 mars 2017

BERRE LES ALPES

Une station d'épuration

Une station d'épuration à lits macrophyte va être édifiée.

Conseil municipal, 6 avril 2017

COARAZE

29 850 € pour le cimetière et 114 000 € pour la station d'épuration

Des travaux d'extension du cimetière vont être entrepris. Un investissement de 29 850 € TTC. La commune a aussi prévu un programme de mise en conformité de la station d'épuration. Un chantier de 114 000 € TTC

Conseil municipal, 4 avril 2017

GORBIO

Un complexe sportif

La commune prévoit l'acquisition du terrain "La Serva" afin d'y réaliser un complexe sportif ajouté aux tennis existants.

Conseil municipal, 6 avril 2017

ROURE

191 987 € pour une terrasse belvédère

La commune prévoit la construction d'une terrasse belvédère place André Ségur, en lieu et place de la maison Vitaline, bâtie au XIXème siècle, qui sera démolie en partie. Un chantier estimé à 191 987 € HT. Le chantier sera assuré par un maître d'œuvre délégué.

Conseil municipal, 25 mars 2017

Pour plus d'informations,
Utilisez ce FLASHCODE



ANTHÉA PRÉPARE SA NOUVELLE SAISON

La programmation du théâtre Anthéa pour la nouvelle saison relève encore du secret d'État. Elle ne sera dévoilée que le 15 mai prochain. Mais, pour les représentants des entreprises mécènes et partenaires, le directeur de la salle antiboise Daniel Benoin a tout de même soulevé un petit coin du rideau ce mardi, faisant promettre à ses invités la plus grande discrétion sur les premiers noms des artistes invités en 2017/2018.

Il nous faut donc encore patienter une quinzaine de jours pour découvrir la prochaine affiche qui rassemblera soixante-cinq spectacles, la plupart étant "doublés" pour répondre à l'attente prévisible du public.

Avec le soutien des entreprises locales

"Qui aurait dit il y a cinq ans qu'Anthéa aurait 12 200 abonnés et 120 000 spectateurs ? Lorsque nous nous sommes lancés dans ce projet, on faisait sourire autour de nous" explique le député-maire d'Antibes Jean Leonetti qui rappelle qu'entre temps Anthéa est devenu le premier théâtre de Paca. Si la programmation est aussi riche et haut de gamme, c'est grâce à l'investissement sans faille de l'équipe dirigée par Daniel Benoin qui réussit à rem-



Daniel Benoin a fait d'Anthéa le premier théâtre de Paca.

plir les 1 240 places de la grande salle à chaque rendez-vous. C'est aussi grâce à l'implication des entreprises locales, recrutées pour la plupart en partie sur le bassin antiboise et sur la technopole de Sophia Antipolis, qui soutiennent l'action de ce lieu de culture en intégrant le club "Le carré" : elles participent au financement de la programmation et peuvent, en

échange, inviter leurs clients à des spectacles pour leurs relations publiques. Un système "gagnant-gagnant" qui fonctionne bien. *"Vous êtes nombreux à nous accompagner, j'espère que vous aurez envie de rester pour la prochaine saison"* a dit Daniel Benoin en présentant les dates de la prochaine affiche.

J.-M. CHEVALIER

UN MUR POUR GRAFFEURS À ANTIBES

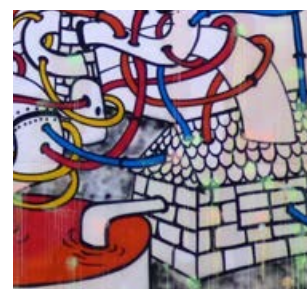
La municipalité d'Antibes a mis librement à la disposition des graffeurs et artistes de rue un mur d'expression.

Installé dans l'enceinte du Fort Carré, ce projet devenu réalité au début de cette année a été lancé par Hers, un Antibois de 22 ans, qui voulait peindre en toute tranquillité et légalité sur de grandes surfaces murales.

Le mur, réalisé en bois et mesurant dix mètres de long, a été installé près du skate park.

Les jeunes du centre aéré ont pu s'essayer à la pratique du graffiti avec les artistes locaux.

Avec cette initiative, la municipalité antiboise espère réduire le nombre des tags sauvages qui "fleurissent" en ville sur des murs qui ne sont pas prévus pour cela...



Mur d'expression.

(Photo d'illustration)

ART URBAIN : DÉFERLANTE COLORÉE SUR NICE-OUEST



Fabien, Brian Kaddy et François Nasica.

Des street artistes ont de nouveau été appelés par la Ville de Nice pour apporter leur contribution à la mise en valeur des palissades masquant les (nombreux) travaux en cours actuellement.

Après les fresques qui éclairent le chantier du tram, on découvre maintenant les œuvres que Fabien, Brian Kaddy et François Nasica ont réalisées rue Robini à Nice-Méridia.

On ne passera pas à côté sans les voir : immenses, libres, pleines d'énergie, elles s'imposent joyeusement ! Il n'a pas fallu longtemps aux trois artistes pour couvrir chacun quinze mètres linéaires, pas même deux jours de labeur ! Trois styles juxtaposés : Fabien

donne libre cours à la bombe en impétueux flots multicolores. Brian Kaddy est posé, réfléchi, cubiste et multiplie les citations artistiques, répondant à la tension guerrière du graphisme de François Nasica.

Si cet art urbain est célébré dans la rue, c'est grâce à l'initiative de la Délégation de l'art dans l'espace public qui, en partenariat avec l'EPA de la Plaine du Var, a invité d'autres artistes comme Otom sur les chantiers Ametis-Ideom et Pitch. Ils poursuivront leur travail jusque dans la rue Simone Veil. Les fresques resteront en place toute la durée des travaux.

Marie LESIMPLE

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

reçues jusqu'au jeudi 11 heures 30.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

171910

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé établi à NICE en date du 14 avril 2017 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : KHX,
SIÈGE SOCIAL : 36 avenue de la République, NICE (06300)

OBJET : Restauration traditionnelle, sur place ou à emporter

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1 200 €uros

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout Associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'Associé, au jour de l'Assemblée, dans les comptes de titres tenus par la Société. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un Associé est donné par le Président.

PRESIDENT : Monsieur Kai CUI, demeurant 43 avenue de la Californie, le San Diego, NICE (Alpes Maritimes),

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

Pour avis, le Président.

171912

Par ASSP du 26/04/2017, constitution d'une SASU **dénommée**: NICE DAY TRIP
Sigle : NICE DAY TRIP **Capital**: 500 €uros
Siège : 8 Avenue Saint-Jean-Baptiste, 06000 NICE **Objet** : location de voiture avec ou sans chauffeur vtc, organisations de séjour.
Président : Monsieur Alain EICHHORN demeurant à 8 Avenue Saint-Jean-Baptiste, 06000 NICE **Transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre Actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Conditions d'admission aux assemblées**: Chaque Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée**: 99 ans. **Immatriculation**: RCS NICE.



171914

Etude de
Mes Philippe RIEG,
Christophe NONNENMACHER
& Bruno BELLOT
Notaires

10, rue de Monswiller 67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 17 63

SCI BONAPARTE

Société civile au capital de 152,45 €uros

Siège: 9, Boulevard Thiers
GRASSE (06130)

RCS GRASSE - n° TI 384 251 252

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un Acte reçu en la forme authentique par Me NONNENMACHER, le 11 avril 2017, il a été décidé :

- De transférer le Siège social de GRASSE (06130), 9, Boulevard Thiers à ROCQUENCOURT (78150) 12, Les Châtaigniers du Parc de Rocquencourt, à compter du 11 avril 2017,
- De nommer M. Didier FISCHER, demeurant à ROCQUENCOURT (78150) 12, Les Châtaigniers du Parc de Rocquencourt, en qualité de Gérant de la Société, à compter du 11 avril 2017, et pour une durée illimitée, en remplacement de M. Jacques FISCHER, décédé.

Pour insertion Ch. NONNENMACHER, Notaire.

171859

Maçonnerie Générale
Façades Pierres
Sigle MGFP

SARL au capital de 1 €uro

Siège social: 23 bis, Boulevard de

l'Ariane - Bureau 38

06300 NICE

820 551 869 RCS NICE

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'Associée unique en date du 20 Mars 2017, le siège social a été transféré de 06300 NICE - 23 bis, Boulevard de l'Ariane - Bureau 38 à 05000 LA ROCHELLE - Le Grand Larra - Plan du Mas. **Pour avis.**



171916

SCP
PM. MOTTET,
JY. LASFARGUE
PH. MOTTET, J. CASPAR
1 Rue Salisbury, Empress Residence
BP 67, 06310 BEAULIEU-SUR-MER

3 SD

SCI au capital de 1000€

1 Avenue de Verdun

06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

RCS NICE n° 493 204 325

AVIS DE CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 11/04/2017, prenant effet le 11/04/2017, il a été décidé de l'extension de l'objet social à la Société a pour objet : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ; et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits mobiliers et / ou immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits mobiliers et/ou immobiliers en question, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ; la mise à disposition gratuite des biens appartenant à la société au profit des associés. le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher à cet objet social, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Validation: RCS NICE.

171826

Dans l'annonce n° 171731 parue le 13 avril 2017, il faut lire en intitulé: « SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION DE STATIONNEMENT DE BEAUSOLEIL (SAGESTAB) au capital de 150 000 €uros- Siège social : 54 montée de la Crémallière - BP N° 35 - 06240 BEAUSOLEIL. 387 652 885 RCS NICE. »

171817

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats

67 Bd du Point du Jour

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

AVIS DE CONSTITUTION

Acte Sous Seings-Privés du 12 avril 2017 à ST LAURENT DU VAR

Dénomination sociale : Zed & Ge

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à Associé unique

Capital social : 5 000 €uros

Siège social : NICE (06000) 13 rue de France

Objet social : La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de snack, vente à emporter, restaurant, sandwicherie, crêperie, glacier, salon de thé.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Giuseppe LOMBARDO demeurant à NICE (06200) 15 avenue du Petit Fabron

Immatriculation : RCS NICE.



171830

Jean LETOUBLON
Mireille CAGNOLI
François PAUL
François TRUFFIER
Notaires Associés

SOCIETE ELBE

Société civile

au capital de 1 524,49 €uros

Siège social : c/o Berti,

75 avenue George V 06000 NICE

RCS NICE 930291 Siret 391.942.497

Suivant le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2017, il a été constaté que Monsieur Jean Pierre Hubert BERTI, époux de Madame Jeanne-Marie BERTI, Gérant de ladite Société, est décédé le 19 mai 2013, en conséquence Monsieur Alain Paul Gérard Victor Léon BERTI, demeurant au 54 Bd Victor Hugo à NICE (06000) et Monsieur Jean-Paul Philippe Henri BERTI, demeurant à la Villa La Clarté, lieudit le Saut du Loup à SAINTE-MAXIME (83120), sont les Gérants de ladite Société sans limitation de durée. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE. **Pour avis. Les Gérants.**

171911

CRISTEA

SARL au capital de 200 €uros

Siège social : 8, rue Désiré Niel

06000 NICE

501 936 904 R.C.S. NICE

Aux termes d'une AGE du 26/04/2017 : Monsieur Benoît Soardi a démissionné de ses fonctions de Co-Gérant, à compter du 26/04/2017. Validation : RCS NICE



Annonces
LÉGALES
petites-affiches.fr

PUBLICATION & CONSULTATION
des annonces légales sur la France entière

171919



VILLE DE NICE

www.nice.fr

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de NICE, 5 rue de l'Hôtel de Ville,
06364, NICE Cedex 4, F, Téléphone : (+33)
4 97 13 44 70, Courriel : dao@nicecoteda-
zur.org, Fax : (+33) 4 97 13 29 19

Code NUTS : FR823

Adresse(s) internet :

Adresse principale :

http://www.e-marches06.fr

Adresse du profil acheteur :

Métropole NICE Côte d'Azur, 5 rue de
l'Hôtel de Ville, 06364, NICE Cedex 4, F,
Téléphone : (+33) 4 89 98 10 00, Courriel :
dao@nicecotedazur.org, Fax : (+33) 4 89
98 10 33, Code NUTS : FR823, Adresse
internet : http://www.e-marches06.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure
conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant
différents pays, législation nationale appli-
cable relative aux marchés :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICA-
TEUR : Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Services
généralistes des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Reproduction de clés et
fourniture de serrures

Numéro de référence : VDN 16 0948

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Serrurerie

Descripteur principal : 44500000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : Fournitures

II.1.4) Description succincte : La pré-
sente consultation est lancée suivant la pro-
cédure de l'Appel d'offres ouvert en appli-
cation des articles 25, 66, 67 et 68 du dé-
cret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif
aux marchés publics.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

II.1.7) Valeur totale du marché (hors

TVA) : Valeur 56 915,46 Euros ou

Offre la plus basse : Euros

Offre la plus élevée : Euros prise en
considération (Hors TVA)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Reproduction de clés et
fourniture de serrures

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Serrurerie

Code CPV principal : 44500000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR823

Lieu principal d'exécution : Ville de
NICE

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre est un accord-cadre avec
bons de commande avec un minimum et
un maximum fixés en valeur. Les montants
minimum et maximum sont :

Montant minimum HT : 10 000,00 Euros

Montant maximum HT : 90 000,00 Euros.

Le marché est passé en groupement de
commandes - Ville de NICE - Métropole
NICE Côte d'Azur.

La répartition financière est la suivante :

Ville de NICE

Montant minimum HT : 10 000,00 Euros

Montant maximum HT : 60 000,00 Euros

Métropole NICE Côte d'Azur

Sans minimum HT

Montant maximum HT : 30 000,00 Euros

Durée de l'accord-cadre avec bons de
commande : Le délai d'exécution com-
mencera à courir à compter de la notifi-
cation du premier bon de commande. La du-
rée initiale est de 1 an.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix :

II.2.11) Information sur les options

Options : Oui

Description des options : Des modifi-
cations des marchés en cours d'exécution
(Article 139 du Décret N°2016-360 du 25
mars 2016), et/ou des marchés complé-
mentaires (Article 30 du Décret N°2016-360
du 25 mars 2016) pourront être conclus,
dans le respect des seuils de mise en
concurrence visés à l'Article 42 de l'Ordon-
nance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative
aux marchés publics.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/pro-
gramme financé par des fonds de l'Union
européenne : Non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre
ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'Accord
sur les Marchés Publics (AMP)

Le marché est couvert par l'Accord sur

les Marchés Publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à
la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2016/S
242-441057 du 15/12/2016

IV.2.8) Informations sur l'abandon du
système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la
procédure d'Appel à la concurrence sous
la forme d'un avis de préinformation :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : VDN-16-0948

Lot n° : 1

Intitulé : Reproduction de clés et fourni-
ture de serrures

Un marché/lot est attribué : Oui

V.1) Informations relatives à une non-at-
tribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché :
12 avril 2017

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de
PME :

Nombre d'offres reçues de la part de
soumissionnaires d'autres États
membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de
soumissionnaires d'États non membres
de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie élec-
tronique :

Le marché a été attribué à un groupe-
ment d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SARL CLEF EXPRESS, 13, Boulevard de
Riquier, 06300, NICE, F, Code NUTS :
FR823

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du
marché/du lot

Estimation initiale du montant total du
marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot :

56 915,46 ou

Offre la plus basse :

Offre la plus élevée : prise en considéra-
tion

Monnaie : Euros

Marché N° : VDN-0948

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du
marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du
contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procé-
dures de recours :

Tribunal Administratif de NICE, 33 bou-
levard Franck Pilatte, 06359, NICE Cedex
4, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Cour-
riel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : (+33) 4
93 55 78 31

VI.4.2) Organe chargé des procédures
de médiation : Préfecture de la Région Pro-
vence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat Gé-
néral pour les Affaires Régionales, Place Fe-
lix Baret - CS 80001, 13282, Marseille Ce-
dex 06, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 45 54,
Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr,
Fax : (+33) 4 84 35 44 60

VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'in-
troduction de recours : Précisions concer-
nant les délais d'introduction de recours :
Possibilité d'introduire un recours de plein
contentieux et un recours pour excès de
pouvoir, contre les décisions faisant grief
dans les deux mois à compter de leur pu-
blication ou leur notification conformément
à l'Article R 421-1 du Code de Justice Ad-
ministrative, ces deux recours pouvant être
assortis d'un référé suspension prévu à l'Ar-
ticle L 521-1 du Code de Justice Adminis-
trative. Possibilité d'exercer un recours
contre la validité du contrat conclu le 30
mars 2017 dans un délai de deux mois à
compter de la publication du présent avis
d'attribution valant publicité de la décision
de signer. L'Instance chargée des procé-
dures de recours est le Tribunal Adminis-
tratif de NICE. Vous pourrez consulter ce
contrat à la Direction des Marchés et Appel
d'Offres 45 rue Gioffredo 06364 NICE Ce-
dex 04 - 4e étage Tél. +33.04.97.13.44.70
Fax +33.04.97.13.29.19 Mail :
noura.djebbes@nicecotedazur.org

VI.4.4) Service auprès duquel des ren-
seignements peuvent être obtenus sur
l'introduction de recours : Greffe du Tri-
bunal Administratif de NICE, 33 boulevard
Franck Pilatte, 06359, NICE Cedex 4, F,
Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel :
greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : (+33) 4 93
55 78 31



**PRO
ANNUAIRE**
petites-affiches.fr

**Annuaire des professionnels
dans les métiers
du droit et du chiffre**

171922

VILLE DE NICE
www.nice.fr

AVIS DE MARCHÉ - DIRECTIVE 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de NICE, 5 rue de l'Hôtel de ville, 06364, NICE Cedex 4, F, Téléphone : (+33) 4 97 13 44 70, Courriel : dao@nicedotazur.org, Code NUTS : FR823

Adresse(s) internet :

Adresse principale :

http://www.e-marches06.fr

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.e-marches06.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Autre adresse : Uniquement par la plateforme ou par mail à : alain.rohou@ville-nice.fr, Nice., F, Courriel : dao@nicedotazur.org, Code NUTS : FR823, Adresse internet : http://www.e-marches06.fr

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : Par voie électronique à l'adresse :

http://www.e-marches06.fr

À l'adresse suivante : Métropole NICE Côte d'Azur, Direction des Contrats Publics Service Marchés Publics 45 rue Gioffredo, 06364, NICE CEDEX 4, F, Courriel : dao@nicedotazur.org, Code NUTS : FR823.

Adresse internet :

http://www.e-marches06.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Crèmes et beurres

Numéro de référence : VDN-17-0289

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Denrées alimentaires

Descripteur principal : 15500000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : Fournitures

II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet : l'achat de crèmes et beurres, destinés à la restauration scolaire, extrascolaire (centres de loisirs) et aux établissements multi-accueils de la petite enfance de la Ville de NICE.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : Euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Denrées alimentaires

Code CPV principal : 15500000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR823

Lieu principal d'exécution : Ville de NICE.

II.2.4) Description des prestations : Appel d'offres ouvert – Articles 25, 66, 67 et 68 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. La présente consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre avec bons de commande. L'accord-cadre est un accord-cadre avec bons de commande avec un minimum et un maximum fixés en valeur. Les montants minimum et maximum sont :

- Montant minimum HT : 50 000,00 Euros

- Montant maximum HT : 200 000,00 Euros

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. La valeur technique / Pondération :

15%

2. Les performances en matière de protection de l'environnement / Pondération :

15%

Prix :

1. Prix / Pondération : 70%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : Euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée initiale est de 1 an. L'accord-cadre avec bons de commande pourra faire l'objet de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. La reconduction est expresse

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Oui

Description des options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (Article 139 du Décret N°2016-360 du 25 mars 2016), et/ou des marchés complémentaires (Article 30 du Décret N°2016-360 du 25 mars 2016) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence visés à l'Article 42 de l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS

D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au Registre du Commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature (DC1 mis à jour au 26/10/2016) ou équivalent : Elle devra être complétée. Déclaration du candidat individuel (DC2 mis à jour au 26/10/2016) ou équivalent : Elle devra être complétée. OU DUME : Le DC1 ET le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (Document Unique de Marché Européen) prévu par le règlement 2016/7 de la Commission Européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation. Le DUME devra être dûment complété, daté et signé (offre papier).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaires est disponible.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste principales livraisons : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le soumissionnaire pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres

du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'Accord sur les Marchés Publics (AMP)

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 6 juin 2017 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : L'offre doit être valable jusqu'au : ou Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 7 juin 2017 - 09:00 Lieu : Date donnée à titre indicatif

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A/ Jugement des offres - cf. Article 6.1 du règlement de consultation. Le prix (70%) - ce critère est noté sur 20 Le prix sera jugé sur le montant total du DDED, calculé à partir des prix figurants au BPU et à partir du montant estimatif d'achats de fournitures sur catalogue. La valeur technique (15%) - ce critère est noté sur 20. Sous-Critère 1 :

VILLE DE NICE
www.nice.fr

AVIS DE MARCHÉ - DIRECTIVE 2014/24/UE - SUITE

Zone de collecte du lait- noté sur 15 points
Sous-Critère 2 : Étiquetage des produits- noté sur 5 points Les performances en matière de protection de l'environnement (15%) - ce critère est noté sur 20. Sous-Critère 1 : performances environnementales en matière de réduction des emballages, consommations énergétiques et des déchets - noté sur 15 points. Sous-Critère 2: Performances en matière de livraison - noté sur 5 points En cas d'égalité de la note globale, c'est le sou-

missionnaire le mieux placé sur le critère majoritaire qui sera attributaire du présent accord-cadre avec bons de commande.

B/ conditions de remise des plis - cf. Article 7 du règlement de consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de NICE, 33 Bd Franck Pilatte B.P. 4179, 06359, Nice Cedex 4, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13,

Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Préfecture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat Général pour les Affaires Régionales place Félix Baret CS 80001, 13282, MARSEILLE Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 45 54, Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffes du Tribunal administratif de NICE, 33 Bd Franck Pilatte B.P. 4179, 06359, NICE Cedex 4, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
27 avril 2017

171921

Maître Marie-Claude AZAN-BERGHEIMER

Avocat au Barreau de PARIS - Demeurant à PARIS 8^{ème} - 176 Boulevard Haussmann - T. : 01.45.63.73.34 - mcbergheimer@gmail.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN CINQ LOTS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 15 JUIN 2017 A 14H00

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PARIS, Palais de Justice - 4, boulevard du Palais - PARIS 1^{er}

A CAP D'AIL (06)- Résidence "LE VICTORIA"

108 - 110 Avenue du 3 Septembre - Cadastéré section AI N°149 - 150 & 188

AUX REQUÊTES, POURSUITES ET DILIGENCES DE LA SELAFA MJA REPRÉSENTÉE PAR MAÎTRE FRÉDÉRIQUE LEVY, MANDATAIRE JUDICIAIRE INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE, DEMEURANT 102 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS À PARIS 10^{ème}, AGISSANT EN QUALITÉ DE LIQUIDATEUR DE LA SAS QUIETUDE EVASION. AYANT POUR AVOCAT MAÎTRE AZAN-BERGHEIMER, AVOCAT AU BARREAU DE PARIS. ON NE PEUT PORTER DES ENCHÈRES QUE PAR LE MINISTÈRE D'UN AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, LES FRAIS ÉTANT SUPPORTÉS PAR L'ADJUDICATAIRE EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION.

DESIGNATION DES BIENS
A VENDRE

Dans le Bâtiment II Résidence Victoria

1^{ER} LOT DE VENTE :

Au 3^{ème} étage : LOT N° 204 de l'EDD : UN APPARTEMENT T1 bis avec loggia, dont l'accès est situé dans le couloir 3^{ème} porte à droite par rapport à l'entrée principale. Et les 164/10 000^{èmes} des parties communes générales.

Au 1^{er} étage : LOTS N° 188 - 189 - 190 & 191 de l'EDD : La jouissance privative de 4 CAVES. Et le 1/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune.

Au 2^{ème} sous-sol : LOT N° 125 de l'EDD : La jouissance privative d'UNE AIRE DE STATIONNEMENT. Et les 10/10 000^{èmes} des parties communes générales.

2^{ÈME} LOT DE VENTE :

Au 3^{ème} étage : LOT N° 205 de l'EDD : UN APPARTEMENT T1 bis avec loggia, dont l'accès est situé dans le couloir 2^{ème} porte à droite par rapport à l'entrée principale. Et les 164/10 000^{èmes} des parties communes générales.

Au rez-de-jardin : LOTS N° 176 - 178 & 179 de l'EDD : La jouissance privative de 3 CAVES. Et le 1/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune.

Au 2^{ème} sous-sol : LOT N° 126 de l'EDD : La jouissance privative d'UNE AIRE DE STATIONNEMENT. Et les 10/10 000^{èmes} des parties communes générales.

3^{ÈME} LOT DE VENTE :

Au 2^{ème} sous-sol : LOTS N°146 - 166 & 167 de l'EDD : La jouissance privative de 3 AIRES DE STATIONNEMENT. Et les 9/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune. LOTS N° 147 - 148 - 150 - 151 - 163 - 164 & 165 de l'EDD : La jouissance privative de 7 AIRES DE STATIONNEMENT. Et les 10/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune. LOTS N° 152 - 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 158 - 159 - 160 - 161 & 162 de l'EDD : La jouissance privative de 11 AIRES DE STATIONNEMENT. Et les 11/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune.

4^{ÈME} LOT DE VENTE :

Au 2^{ème} étage : LOTS N° 200 - 201 - 202 & 203 de l'EDD : La jouissance privative de 4 CAVES. Et le 1/10 000^{èmes} des parties communes générales chacune.

5^{ÈME} LOT DE VENTE :

Au 1^{er} sous-sol : LOT N°229 de l'EDD : La jouissance privative d'UN LOCAL TECHNIQUE. Et les 29/10 000^{èmes} des parties communes générales.

Au rez-de-jardin : LOT N° 230 de l'EDD : La jouissance privative d'UN LOCAL TECHNIQUE. Et les 29/10 000^{èmes} des parties communes générales.

Au 1^{er} étage : LOT N° 231 de l'EDD : La jouissance privative d'UN LOCAL TECHNIQUE. Et les 20/10 000^{èmes} des parties communes générales.

MISES A PRIX

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

1^{er} Lot

(Lots 204-188-189-190-191 & 125)

ci..... 90 000 €-

2^{ème} Lot

(Lots 205 - 176 - 178 - 179 & 126)

ci..... 100 000 €

3^{ème} Lot

(Lots 146 - 147 - 148 - 150 - 151 - 152 - 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 158 - 159 - 160 - 161 - 162 - 163 - 164 - 165 - 166 & 167)

ci..... 150 000 €

4^{ème} Lot

(Lots 200 - 201 - 202 & 203)

ci..... 1 000 €

5^{ème} Lot

(Lots 229 - 230 & 231)

ci..... 5 000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €.

VISITES SUR PLACE

• JEUDI 1^{er} JUIN 2017 de 15H à 17H
• VENDREDI 2 JUIN 2017 de 10H à 12H

RENSEIGNEMENTS

- Maître Marie-Claude AZAN-BERGHEIMER Avocat 176 Boulevard Haussmann 75008 PARIS Tél. 01.45.63.73.34

- Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du JEX du TGI de PARIS ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Renseignements sur sites Internet :

www.avocats-ventes.com

et www.licitor.com

Fait et rédigé à PARIS, le 20 mars 2017
signé, Maître AZAN-BERGHEIMER

Lot visible sur notre site internet à l'adresse suivante : encheres.petitesaffiches.fr ou en flashant ce code

Les
Petites Affiches
DES ALPES - MARITIMES
petites-affiches.fr

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION

Juridique | Économique | Politique & générale

Les Petites Affiches des A-M

13

du 21 au 27 avril 2017

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

171842

Suivant ASSP en date du 13/04/17, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes: **Forme** : SCI. **Dénomination sociale** : BELLA'MBRIANA **Capital** : 1000 €uros divisés en 100 parts de 10 €uros chacune. **Siège social** : Z.I La Vallière. Bâtiment 17, 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE. **Objet social** : La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, location, ou toute autre forme de tous biens immobiliers. **Gérant** : Mr SANTINI MARIO 57 Bd Grosso, 06000 NICE **Durée** : 70 ans à compter de son immatriculation au RCS **Cession de parts et agrément** : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à toute autre personne qu'avec l'agrément de tous les Associés. **Immatriculation** : En cours au RCS de NICE.

171845

JET AZUR

SAS au capital de 100.000 €uros
Aéroport de Cannes Mandelieu -
Hangar n°5, 06150 CANNES
RCS CANNES n°438 545 931

AVIS DE CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une AGO du 15/03/2017, prenant effet le 15/03/2017, nomination en qualité de Président de Monsieur Henri SAÏSSI sis 182 Chemin des Vallières, 06610 LA GAUDE, en remplacement de Monsieur Claude ALEZRA, démissionnaire. Validation: RCS CANNES

171838

AMSE

Société Civile
Au capital de : 1.000 €uros
Siège social :

7, rue Gaston Lévy - 92330 SCEAUX
450 840 236 RCS NANTERRE

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02.01.2017, il a été décidé de transférer le Siège social au 18 Traverse Beauséjour - Apt. 42 - 06400 CANNES, à compter du 02.01.2017. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la société a pour Gérant : M. Philippe AMSELLEM, demeurant à MOUGINS (06250) 322-2 Chemin de Pignanel. La Société a pour objet, dans la limite d'opérations de caractère strictement civil et à l'exclusion de toutes opérations de caractère commercial : L'acquisition de tous biens ou droits immobiliers sis en France métropolitaine. La propriété, l'administration, l'exploitation directe, par bail, location ou autrement, des biens dont la Société pourrait devenir propriétaire. La mise en valeur des immeubles et droits immobiliers possédés par la Société. Pour ce faire : passer tous contrats avec ou sans garantie hypothécaire ou autres, consentir toutes délégations de loyers. Durée: 99 ans. La Société sera radiée du R.C.S. de NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de CANNES. **Pour avis, Le Gérant.**

171848

Rectificatif à l'annonce n°171682, parue le 13/04/2017 sur le présent journal. Il fallait lire : Par ASSP du 21/04/17.

171820

RO NA Société civile au capital de 1 082 770,66 €uros Siège social : 75008 PARIS 49 avenue Montaigne 387 998 628 RCS PARIS. Par AGE du 17/3/17, il a été décidé de transférer le siège social 37 bis Promenade des Anglais 06000 NICE. L'objet est l'acquisition de tous biens immobiliers et leur exploitation, la garantie des engagements de toutes filiales directes ou indirectes dans le cadre de toute opération de financement de groupe bénéficiant à la société par tout moyen y compris par voie de cautionnement. La garantie de tous engagements des sociétés du groupe COGETA dans le cadre de toute opération financière et la durée sociale est de 99 ans. Les statuts sont modifiés. La société sera immatriculée au RCS de NICE.

171821

MBAVIATION

SAS au capital de 10 000 €uros
Siège social : 31 Ch. Sainte Petronille
06800 CAGNES SUR MER
529 027 054 RCS ANTIBES

Aux termes des Décisions du Président en date du 27/03/2017, il a été décidé de transférer le Siège social au 179 boulevard René Cassin Espace Azur 06000 NICE.

Aux termes des Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/03/2017 il a été décidé de modifier l'objet social de la Société comme suit : Formation dans les domaines portuaires et aéroportuaires, supervision des métiers portuaires et aéroportuaires, réalisation des plans de chargement et de centrage des aéronefs, implémentation de systèmes informatiques, prestations de services et de maintenance informatiques, vente de matériel informatique, transfert des passagers, des bagages, des marchandises.

Président : Mr MEYER Frédéric demeurant 31 Chemin Sainte Petronille 06800 CAGNES SUR MER.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. La radiation sera effectuée au RCS d'ANTIBES. La nouvelle immatriculation sera effectuée au RCS de NICE.

171822

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

NETexcom SARL au capital de 50 000 €uros LE FORUM - C/O ASCOT IMS, 06240 BEAUSOLEIL RCS NICE n° 817 737 711. Aux termes d'une AGO du 03/03/2017, nomination de Monsieur Yannick MATHIO sis 31 Boulevard du Général Leclerc, Le Monte Carlo Bât A, 06310 BEAULIEU-SUR-MER, en qualité de Gérant en remplacement de Madame Francine CONRAD. Validation: RCS NICE.

171832

MARINA SERVICE

SAS au capital de 45 000 €uros
Siège social : Port Marina Baie des
Anges, 06270 VILLENEUVE LOUBET
037 121 340 RCS ANTIBES

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale en date du 03/04/2017, il résulte que : Monsieur Claude GASTON a été révoqué de ses fonctions de Président, et Monsieur Christophe AULAGNON, demeurant 7 Quai des Etoiles, 69005 LYON a été nommé en qualité de Président en remplacement.

Pour avis. Le Président.

171837

SCI BIOLABO T

SCI Au capital de : 1 000 €uros

Siège social :

11, rue Maurepas - 94320 THIAIS
443 526 520 RCS CRETEIL

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02.01.2017, il a été décidé de transférer le Siège social au 18 Traverse Beauséjour - Apt. 42 - 06400 CANNES, à compter du 02.01.2017. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la Société a pour Gérant : M. Philippe AMSELLEM, demeurant à MOUGINS (06250) 322-2 Chemin de Pignanel. La Société a pour objet, dans la limite d'opérations de caractère strictement civil et à l'exclusion de toutes opérations de caractère commercial : L'acquisition de tous biens ou droits immobiliers sis en France métropolitaine. La propriété, l'administration, l'exploitation directe, par bail, location ou autrement, des biens dont la société pourrait devenir propriétaire. La mise en valeur des immeubles et droits immobiliers possédés par la société. Pour ce faire : passer tous contrats avec tous Architectes ou Entrepreneurs, souscrire tous emprunts ou ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire ou autres, consentir toutes délégations de loyers. La Société sera radiée du R.C.S. de NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de CANNES. **Pour avis. Le Gérant.**

171844

LOCAIR INTERNATIONAL

SARL au Capital de 1.000 €uros
Aéroport de Cannes Mandelieu -
Hangar n°5, 06150 CANNES
RCS CANNES n°488 106 857

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

Par décision unanime des Associés du 15/03/2017, prenant effet le 15/03/2017, nomination de Monsieur Henri SAÏSSI sis 182 Chemin des Vallières, 06610 LA GAUDE, en qualité de Gérant en remplacement de Monsieur Claude ALEZRA. Validation : RCS CANNES

171843

JET AZUR CAPITAL

SARL au capital de 100.000 €uros
Aéroport de Cannes Mandelieu -
Hangar n°5, 06150 CANNES
RCS CANNES n°523 030 971

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

Par décision de l'Associé unique du 15/03/2017, prenant effet le 15/03/2017, nomination de Monsieur Henri SAÏSSI sis 182 Chemin des Vallières, 06610 LA GAUDE, en qualité de Gérant en remplacement de Monsieur Claude ALEZRA. Validation : RCS CANNES.

171846

FRAPPE FORGE CONSEIL - FCC SARL

au capital de 125.000 €uros Siège social : 06000 NICE 23, rue Hôtel des Postes 380 854 844 RCS NICE. Par AGE du 31/03/2017 le siège social a été transféré au 10, rue Casimir Périer - 77300 FONTAINEBLEAU. Immatriculation au RCS de MELUN.

171823

CRISALIS

SASU à Direction Unique
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 6, rue Georges Doublet
06100 NICE
SIRET : 798 152 880 00018
N° de gestion RCS : 2013 B 02202
APE : 4791A

Aux termes des décisions de l'Associé unique du 31/03/2017 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2017 et sa mise en liquidation.

Monsieur Gilles, David TEBOUL - l'Associé unique - exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à 6, rue Georges Doublet, 06100 NICE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, Actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des Actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE. Mention sera faite au RCS de NICE.

171829

NINA, Société par actions simplifiée au capital de 1 053 €uros, Siège Social : 22 rue Macé 06400 CANNES, 814 809 554 RCS CANNES, L'Assemblée Générale des Actionnaires du 20/12/2016 a décidé à compter de ce jour de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 avril de chaque année avec application à l'exercice en cours qui sera clôturé le 30 avril 2017. RCS : CANNES

171833

SARL CABINET NICE PARIS

SARL au capital de 45 000 €uros
Siège social : 35, avenue Borriglione
06100 NICE
394 416 721 RCS NICE

Aux termes d'une délibération en date du 03/04/2017, l'Associé unique a révoqué Monsieur Claude GASTON, Gérant de la Société avec effet immédiat et ne procède pas à son remplacement. **Pour avis. La Gérance.**



171909



MAIRIE DE MENTON

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

NOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE LA PERSONNE PUBLIQUE :

Monsieur le Député-Maire
17, rue de la République
06500 MENTON

OBJET DE LA CONSULTATION :

Convention de mise à disposition pour exploitation de l'olivieraie du Parc du PIAN

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Le parc du Pian est constitué de 537 oliviers dont certains sont centenaires, situé sur la commune de MENTON, géré par la Ville de MENTON, située 9 avenue Blasco Ibanez à MENTON.

La commune de MENTON souhaite faire entretenir et exploiter cette olivieraie par un exploitant agricole. Aussi, l'objectif poursuivi par l'ensemble des parties est de maintenir cette tradition mentonnaise de la culture de l'olive, tout en maintenant l'ouverture de ce parc au public.

DÉLAI D'EXÉCUTION : Durée de 10 ans

MODALITÉS : Appel à candidature

JUSTIFICATIFS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT :

- Lettre de candidature
- Un extrait K ou Kbis
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°02 du Casier Judiciaire pour les infractions visées aux Articles L.8221-1 à L.8221-2, L.8221-3 à L.8221-5, L.5221-8 à L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 à L.8241-2 du Code du Travail ou des in-

fractions de même nature dans un autre État de l'Union Européenne,

- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les Articles suivants du Code Pénal: les Articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième Alinéa de l'Article 421-5, l'Article 433-1, le deuxième Alinéa de l'Article 434-9, les Articles 435-2; 441-1 à 441-7, les premier et deuxième Alinéas de l'Article 441-8, l'Article 441-9 et l'Article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'un condamnation pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union Européenne,

- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du Code Général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre État de l'Union Européenne,

- L'attestation sur l'honneur que le candidat déclare ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'Article L.620-1 du code du commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger; l'attestation sur l'honneur que le candidat déclare ne pas être en état de faillite personnelle, au sens de l'Article L.620-1 du code du commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,

- L'attestation sur l'honneur que le candidat déclare ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger,

sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

- L'attestation sur l'honneur que le candidat a, au 31 décembre de l'année précédente celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisation avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement,

- Pour tous les marchés d'un montant au moins égal à 5 000 €uros HT (Art. L. 8254-1 et D.8254-1 du Code du travail), la liste nominative des salariés étrangers employés le titulaire et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du Code du travail (Art. D.8254-2 du Code du Travail). Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise, pour chaque salarié, la date d'embauche.

- Sa nationalité.

- Le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Elle est adressée tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat.

- Les qualifications professionnelles. Il est demandé de justifier d'une expérience de cinq ans minimum dans l'exercice d'une activité de même nature par une note sur l'expérience acquise par le candidat dans le domaine d'exploitation de même nature. A la convenance du candidat, celui-ci pourra fournir tout document complémentaire

permettant d'apprécier ses capacités professionnelles, ses moyens, ses garanties financières et l'aptitude.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES: Les capacités professionnelles, l'aptitude à assurer les prestations, la régularité des éléments administratifs demandés

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 24 mai 2017 à 16 heures

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES CANDIDATURES PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES :

Mairie de Menton
Service des Marchés Publics
17, rue de la République
06500 MENTON

TOUS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PEUVENT ÊTRE OBTENUS :

Mairie de Menton
Service des Marchés Publics
17, rue de la République
06500 MENTON
Téléphone : 04.92.10.50.46
Télécopie : 04.92.10.51.42

TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET TECHNIQUES :

Les candidats pourront s'adresser à Caroline GERVAIS, Adjointe au Directeur du service des Parcs et jardins de la Ville de MENTON.

Mairie de Menton
Service des Parcs et Jardins
1068, av de St Roman
06500 MENTON
Téléphone : 04.93.28.79.00
Télécopie : 04.93.28.79.01
Email : caroline.gervais@ville-menton.fr

171858

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX SPÉCIAUX CÔTE D'AZUR ET PAR ABREVIATION STS CÔTE D'AZUR, SAS au capital de 100 000 €uros - Z.I. LA VALLIÈRE, 06730 SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE RCS NICE N°409 039 666 - **AVIS DE DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL.** Aux termes d'une AGE du 02/01/2017, il a été constaté la démission de Monsieur Grégory LE CARRE et de Monsieur Ludovic LE CARRE de leurs fonctions de Directeurs Généraux à compter du 06/11/2016. Validation : RCS NICE.

171904

LE MARCHÉ PAYSAN DE LA VALLEE DU VAR SARL, au capital de 8000 €uros Siège: 328 route de Grenoble 06200 NICE. RCS : 434 494 654. Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/03/2017 à NICE, les Associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au Liquidateur, GIUGLIA Jean-Pierre, demeurant 220 chemin de Crémat 06200 NICE et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/03/2017. Formalités au RCS de NICE.

171860

SARL ENGECO FRANCE

Au capital de 15 470 €uros
29 Avenue Carnot
06500 MENTON
RCS NICE 672 000 064

Aux termes d'une décision collective en date du 03/04/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 04/04/2017.

M. BERTOLETTI Paolo demeurant Via 8 Ottobre 2001 6/C - ROZZANO (ITALIE) a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 29 Avenue Carnot - 06500 MENTON où toute correspondance devra être adressée. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de NICE.

171905

RECTIFICATIF Suite à l'annonce n°171473 parue dans le présent journal du 30/03/2017 il fallait lire AGE du 01/10/2016 au lieu de 10/10/2016.

 **Ventes, aux ENCHÈRES**
enchères.petites-affiches.fr

OUTILS DE VENTES AUX ENCHÈRES
informations & géolocalisations
des ventes en cours et à venir

Opportunités PROFESSIONNELLES
petites-affiches.fr

CONSULTATION DES OFFRES IMMOBILIÈRES PROFESSIONNELLES
Sur le département du Var et des A-M

Les Petites Affiches
petites-affiches.fr

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION
Juridique | Économique | Politique & générale

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

171863

MARCO

SARL au capital de 7800 €uros
5 Avenue Auguste Renoir
06800 - CAGNES-SUR-MER
RCS ANTIBES n° 320 923 733

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 10/04/2017, prenant effet le 10/04/2017, les Associés ont décidé la clôture de la liquidation de la Société.

Pris Acte de la démission de Monsieur Marc BOVICELLI de ses fonctions de Liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion.

Dépôt des comptes de liquidation au RCS d'ANTIBES.

171867

ARCHANGEL

SAS au capital de 10.000 €uros
Siège social : 4 boulevard de Cimiez
06000 - NICE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION** : ARCHANGEL **FORME** : Société par actions simplifiée **CAPITAL** : 10.000,00 €uros **SIEGE SOCIAL** : 4 boulevard de Cimiez 06000 NICE **OBJET** : Exploitation de snacks, salons de thé, crêperies, débits de boisson, restauration rapide, restauration, traiteur **DUREE** : 99 années **TRANSMISSION DES ACTIONS** : Les cessions d'Actions sont soumises à la procédure d'agrément **ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES** : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. **CONDITION D'EXERCICE DE DROIT DE VOTE** : Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **PREsIDENT** : Monsieur Wissam LABAKI demeurant 14 rue Halevy 06000 NICE, né le 25 août 1975 à TRIPOLI (LIBAN), de nationalité Française **IMMATRICULATION** : au RCS de NICE. **Pour avis.**

171873

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la SASU **AMENAGEMENT INTERIEUR MV**, selon acte SSP du 22/03/2017 à NICE. **Dénomination** : AMENAGEMENT INTERIEUR MV. **Siège social** : 26 Av. René Boylesve 06100 NICE. **Capital variable** : 10 000 €uros. **Capital minimum** : 1000 €uros. **Forme juridique** : SASU. **Objet** : Maçonnerie générale, peinture, ravalement de façades, carrelage, nettoyage. **Durée** : 99 ans. **Exercice du droit de vote** : Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. **Transmission des actions** : Les actions se transmettent librement entre actionnaires, entre ascendants et descendants, et entre conjoints. **Président** : M. MIMIS Victor, demeurant 26 Av. René Boylesve 06100 NICE, nommé pour une durée indéterminée. La Société sera immatriculée au RCS de NICE. **Pour avis.**

171864

IVORY MANAGEMENT & VENTURES

SARL au Capital de 5 000 €uros sise 6 Avenue du Général Maizière Le Bastion 06600 ANTIBES RCS ANTIBES 503 859 753. Par décision de l'AGM du 14/04/2017, il a été décidé à compter du 01/01/2017 : - D'étendre l'objet social à formation, coaching, prestations audiovisuelles, location de matériels audiovisuels, vente et achat d'automobiles et motos, - Transférer le Siège social à Le Parc des Grenilles 48, avenue de la Salis 06600 ANTIBES. Validation: RCS d'ANTIBES.

171869

PM MANAGEMENT CONSULTING

SARL au capital de 7 500 €uros
Siège social : 73 Rue de Paris
78490 MONTFORT L'AMAURY
445 253 875 RCS VERSAILLES

Aux termes de ses Décisions Extraordinaires en date du 19/04/2017, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 3550 Route des Dolines 06410 BIOT. Les statuts ont été modifiés en conséquence. **Gérant** : M. Patrick MOURATOGLU, demeurant Parc St Martin Villa 32 - 1871, route de la Roquette 06250 MOUGINS. La Société sera radiée au RCS de VERSAILLES et immatriculée au RCS d'ANTIBES.

171871

Le contrat de Location-Gérance conclu le 8 septembre 2010 par la Société MIDAS FRANCE, SAS sise 106 avenue Jean Moulin CS 20057, 78173 LA CELLE SAINT CLOUD 997 536 818 RCS VERSAILLES à la Société VALAN, SARL sise 5 et 5 bis avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER 525 072 922 RCS ANTIBES, portant sur le fonds de commerce garage, réparation, vente, achat et location de voitures automobiles sis et exploité au 5 et 5 bis avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER, a été résilié à compter du 1er septembre 2016.

171872

TRIV'AL NIMES SARL au capital de 7622,45 €uros Siège social : 33 rue de Genève, 74100 ANNEMASSE 349 590 554 RCS de THONON-LES-BAINS. L'AGE du 10/04/2017 a décidé de transférer le Siège social de la Société 32 boulevard de Cimiez, 06000 NICE, à compter du 10/04/2017. **Gérant** : M. MILLET CLAUDE, demeurant 32 boulevard de Cimiez, 06000 NICE Radiation au RCS de THONON-LES-BAINS et réimmatriculation au RCS de NICE.

171875

Par acte SSP du 24/04/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SUSHI & ASIE **Objet social** : La restauration sur place et à emporter de produits asiatiques. **Siège social** : 50, Avenue de Boutigny, 06530 PEY-MEINADE. **Capital** : 500 €uros **Durée** : 99 ans **Président** : M. NGUYEN Thomas, demeurant 270, Boulevard Baille, Bât G, 13005 MARSEILLE **Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément** : Cession libre entre Associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation** au RCS de GRASSE.

171900

ORDRE DES AVOCATS DE STRASBOURG FIDAC

Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques Fidac
Société d'Avocats
Conseil en Droit Fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 - STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Par Acte Sous Seing Privé en date à NICE du 07/04/2017, enregistré au SIE POLE EN-REGISTREMENT d'ANTIBES le 20/04/2017 sous Bord. N° 2017/193, Case N° 1 :

La **SARL PRIOBADA**

Ayant son Siège social 7 route de Vence - 06140 TOURNETTES-SUR-LOUP
 Identifiée sous N° 521 695 007 RCS GRASSE

A vendu à

La **SARL SPETTEL**

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €uros

Ayant son Siège social 7 route de Vence - 06140 TOURNETTES-SUR-LOUP

Identifiée sous N° 827 973 785 RCS GRASSE

Un Fonds de Commerce de restaurant sis 7 route de Vence - 06140 TOURNETTES-SUR-LOUP

Connu sous le nom et l'enseigne « RESTAURANT PIZZERIA DES ARTS » pour lequel la SARL PRIOBADA a été immatriculée au R.C.S. de GRASSE sous le N° 521 695 007 moyennant le prix total de 45 000 €uros ainsi réparti :

20 000 €uros pour les éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail, enseigne, nom commercial, licence restaurant); 25 000 €uros pour les éléments corporels (matériels, mobiliers, agencements et installations).

L'entrée en jouissance de l'acquéreur est fixée au 07/04/2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, auprès de l'acquéreur la société SPETTEL, 7 route de Vence - 06140 TOURNETTES-SUR-LOUP.

Pour avis

171819

LA LORRAINE

Société civile
Capital de 5 563 994,64 €uros
Siège social : 75008 PARIS
49 avenue Montaigne
339 754 749 RCS PARIS

Par AGE du 17/03/17, il a été décidé de transférer le Siège social 37 bis Promenade des Anglais 06000 NICE. L'objet est l'acquisition de tous biens immobiliers et leur exploitation, la garantie des engagements de toutes filiales directes ou indirectes dans le cadre de toute opération de financement de groupe bénéficiant à la Société par tout moyen y compris par voie de cautionnement. La garantie de tous engagements des Sociétés du groupe COGETA dans le cadre de toute opération financière et la durée sociale expirera le 31/12/2085. La Société sera immatriculée au RCS de NICE.

171876

SEAVIEW SARL

SARL au capital de 50.000 €uros
Siège social :
33 Boulevard du Général Leclerc
Le Forum C/o
Ascot International Management
06240 BEAUSOLEIL
798 189 841 R.C.S. NICE

Suivant Procès-Verbal en date du 6 avril 2017, l'Associé unique a pris Acte de la démission de ses fonctions de Co-Gérant, à compter du 5 avril 2017 de M. Geoffroy Evrard Sophie Ghislain Corneil T'SERSTEVENS.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

La gérance.

171880

Par ASSP du 25/04/2017, constitution d'une SASU :

Dénommée: CABINET MURIELLE B

Capital : 5000 €uros

Siège: 20 Avenue des Orangers, Le Nathalia 1, 06000 NICE

Objet: Conseil et assistance opérationnel aux entreprises et aux services publics.

Président: Madame Murielle BARACHON demeurant à 20 Avenue des Orangers, Le Nathalia 1, 06000 NICE

Transmission des actions : La cession des actions détenues par l'Associé unique est libre.

Conditions d'admission aux assemblées: Tout actionnaire a le droit de participer aux votes et doit justifier de l'inscription de ses actions au jour de la décision.

Durée: 99 ans.

Immatriculation: RCS NICE.

171861

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2017 de la SARL TENDANCE FOOD au capital de 5 000 €uros, Siège social : 31, rue Léopante 06000 NICE RCS NICE 809 265 390. Monsieur MESSAOUD Mohamed a été nommé Gérant à compter du 24 avril 2017 et pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur BELHATEM Limam, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de NICE. **Pour Avis, Le Gérant.**

171602

La date de signature des Statuts Date de l'acte: 22/03/17 La société **Dénomination**: ATELIER GABRIELLI ARCHITECTURE **Forme juridique**: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle **Objet**: Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste **Capital social**: 3000 €uros **Durée**: 99 ans **Adresse**: 66 bd Carnot, Villa Idalie, 06300 NICE. **Admission aux assemblées et droits de votes**. **Admission** : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un Mandataire, choisi parmi les autres Associés. A chaque action est attachée une voix. **Clause d'agrément**: Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel Associé est subordonnée à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des Associés. **Président** : Mme GABRIELLI Céline, 118 bd de Mont Boron, 06300 NICE

171839

Par ASSP du 18/04/2017 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination**: BORSALI ; **Forme**: Société par actions simplifiée unipersonnelle ; **Capital** : 1000 €uros ; **Siège social** : 29 rue Assalit - Batiment l'Amirauté 06000 NICE ; **Objet** : consulting en management, prestations de services liées à la gestion d'un cabinet dentaire, traduction ; **Admission aux assemblées** : tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; **Droit de vote** : proportionnel à la quotité du capital possédé, sauf dispositions légales contraires ; **Cession des actions** : Libre entre associés. Agrément des associés dans tous les autres cas **Durée** : 99 ans ; **Président** : Mme Leila BORSALI SOUKHOUROUKOVA dmt 29 rue Assalit à NICE (06) ; Immatriculation au RCS de NICE. **Pour avis**.

171915

CHATEAU DE LA CONSTANCE S.A. au Capital de 73 175,53 €uros **Siège social** : 92/94 Av du Dr. M. Donat 06800 CAGNES SUR MER 301 030 938 RCS ANTIBES. Suivant délibération du Conseil d'Administration du 19 Avril 2017, il résulte que : La SA POLYCLINIQUE SAINT JEAN, demeurant 92/94 Av du Dr. M. Donat 06800 CAGNES SUR MER, RCS ANTIBES 324 947 753, représentée par Pierre ALEMANNI a été nommée en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jean-Claude BERTRAND, Ch des Noisetiers 06800 CAGNES SUR MER, suite à sa démission de son mandat du Président du CA. Mention sera faite au RCS d'ANTIBES. **Pour avis**.

171834

VILLA BOUGAINVILLE

SAS au capital de 38.388,19 €uros
Siège social : 29, avenue Thiers
06000 NICE
957 808 561 RCS NICE

Aux termes du PV des décisions de l'Assemblée Unique en date du 13/04/2017, il a été décidé de nommer en qualité de Président la Société HOTELIERE EH, SAS dont le siège social est à PARIS (75008) - 18/20, rue Treillard, immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 827 782 442 en remplacement de la société HOTELIERE ARBALETE démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de NICE.

171849

TRANSFERT DE SIEGE

Forme : SAS
Dénomination sociale : CANAL ETANCH
Capital : 100 €uros
Siège social (ancien siège) : 13 Rue Maréchal Juin - 06270 VILLENEUVE LOUBET
Immatriculation RCS d'ANTIBES N° 811 200 310.
Selon la Décision du Président du 24/4/2017, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 24/4/2017 de 13 Rue Maréchal Juin - 06270 VILLENEUVE LOUBET, au 40/54 Avenue Sainte Marguerite - Galerie Araucaria - C/o AFJ, 06200 NICE et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts. Modification sera faite aux RCS d'ANTIBES ET NICE.
Pour avis.

171851

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SAS - **Dénomination** : DDWC - **Siège Social** : 571 Chemin des Planasteaux VC 29, 06530 LE TIGNET - **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE - **Capital** : 1 000 €uros
Objet : L'enseignement et l'encadrement pour tous niveaux de l'activité de ski nautique ainsi que des disciplines qui lui sont associées dont notamment le wake board, L'organisation de manifestations et événements sportifs privés ou publics - **Exercice du droit de vote** : Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Toutes les cessions et transmissions d'actions sont soumises à agrément de la collectivité des associés. **Président** : Daniel DUQUESNOY demeurant 90 Route de la Paoute, 06130 GRASSE. **Pour avis**.

171854

AVIS DE CONSTITUTION. Suivant Acte Sous Seing Privé en date du 4 avril 2017, à NICE, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : FRANCE-ESTHETIQUE. **Forme**: Société par Actions Simplifiée. **Siège social**: 54 Bd Victor Hugo, 06000 NICE. **Objet** : Développement, commercialisation de contrats de locations de marques, de location d'enseignes, de franchise et de partenariats, animation de réseau et à ses activités périphériques. **Durée de la Société** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. **Capital social fixe** : 8 000 €uros. **Cession d'actions et agrément** : Les actions ne peuvent être cédées entre Associés ou à des tiers étrangers à la Société. **Admission aux Assemblées générales et exercice du droit de vote** : dans les conditions statutaires et légales. **Ont été nommés** : **Président** : Mr Vic, Victor BARANES 234 Avenue de la Lanterne - Bat C2 - 06200 NICE. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE. **Pour avis**.

171853

SCI les SAUQUES

SC à capital variable
Les Sauques - 06640 SAINT JEANNET
RCS GRASSE 321 027 435
SIRET 321 027 435 00015

L'Assemblée Extraordinaire du 28 février 2017 a décidé de transférer son siège social, des Sauques à SAINT JEANNET, au 255 Promenade Pétronille à SAINT JEANNET 06640, à compter de cette date et de modifier en conséquence l'Article 5 de ses statuts, de porter le montant du capital statutaire de la société de 100.000 €uros à 1.300.000 €uros et son capital minimum à 130.000 €uros et de modifier en conséquence les Articles 7 et 9, le capital social effectif souscrit étant au jour de l'Assemblée de 130.120 €uros.

171852

ADDITIF à l'annonce N°171402 parue le 30/03/17 sur le présent journal, il fallait lire: Ancienne adresse : 66 Boulevard de Cimiez L'Oasis B Bât B 06000 NICE.

171862



VILLE DE MANDELIEU LA NAPOULE

AVIS D'ENQUETE

Le Maire de la Commune de MANDELIEU LA NAPOULE.

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la Commune de MANDELIEU LA NAPOULE en exécution de l'Arrêté Municipal en date du 05 Avril 2017.

A une Enquête Publique Préalable concernant le transfert d'office dans le Domaine Public Communal du sol des voies privées ouverte à la circulation publique dénommées Chemin des Arbousiers, du Chemin de la Marne, du Chemin des Matines, du Chemin des Roses de Mai dans sa partie entre le Chemin Aubanel et l'aire de retournement, situées dans le périmètre de l'ASA du Roc Fleuri.

Les pièces du dossier ainsi que le Registre d'Enquête seront déposés à la Mairie de MANDELIEU LA NAPOULE,

Du Mercredi 10 mai au Jeudi 1er juin 2017 inclus, jours et heures d'ouverture au public de la Mairie (samedis, dimanches et jours fériés exceptés) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Toutes observations pourront être consignées sur le Registre d'Enquête mis à la disposition du public, dans les conditions ci-dessus ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante: Hôtel de Ville - BP 46 - 06212 MANDELIEU LA NAPOULE Cédex, qui les joindra au registre.

Monsieur Antoine MASCARELLO, Administrateur de biens - Gérant de la SAFI Méditerranée désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de MANDELIEU LA NAPOULE les 10 mai et 1er juin 2017 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

A l'issue de l'Enquête, une copie des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée à la Mairie de MANDELIEU LA NAPOULE, où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication. Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins. Henri LEROY

171856

Par ASSP du 24/04/2017, constitution d'une SAS **Dénommée**: PUNCH GROUP **Capital**: 1 200 €uros **Siège**: WTC2 - 120 route des Macarons , 06560 VALBONNE **Objet** : L'activité de marketing, incluant le conseil et la formation sur des sujets connexes, la conception et la commercialisation de services de communication, en particulier dans le domaine du marketing mobile et digital, la prise d'intérêts, par voie d'apport, fusion, location gérance, participation, souscription d'actions de parts ou obligations, ou de toute autre manière, dans toutes entreprises, établissements, commerces, Sociétés ayant une activité similaire ou connexe, ou pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle-même ou ses filiales auraient des intérêts, et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, notamment, financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou la réalisation. **Président**: Monsieur MICHAEL KASPY demeurant à 18 chemin des Escarasses, 06110 LE CANNET **Transmission des actions** : Les Actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Conditions d'admission aux Assemblées** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS GRASSE.

171918

RECTIFICATIF. Suite à l'annonce N°171748 parue dans le présent journal du 13/04/2017 il fallait lire à la place de l'activité de restauration rapide : Snack sans cuisson sur place, point chaud, vente de viennoiseries, confiseries, sandwiches et salades.

171855

QUALITY SERVICES

SASU au capital de 20 000 €uros
C/O Arenas Partners,
455 Promenade des Anglais,
06299 NICE
RCS NICE n°817 502 842

CESSION PARTS SOCIALES ET TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AGE du 27/03/2017, Monsieur Nouredine BABAY-ROUIS, a cédé 100 parts sociales à Monsieur Mohamed BOUJNAH. Il a été décidé également de transférer le siège social au 50 rue des Combes, 06800 CAGNES-SUR-MER à compter du 27/03/2017. Formalités au RCS d'ANTIBES.

171850

AU GRAMME PRES

SARL au capital de 500 €uros
229 Avenue Aristide Briand
06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
RCS NICE n° 824 371 256

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 21/04/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 185 Avenue Aristide Briand, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN.

Validation: RCS NICE.

171887

Rectificatif à l'annonce n°171599 parue dans ce journal, édition n°3856, du 06/04/2017, concernant la société SPEB06, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 807 678 552, il convient de lire nouveau Siège 34 avenue Henri Matisse en lieu et place de 30/34 avenue Henri Matisse.

>> REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

171903

ESPERANCE 75

SC au capital de 2.000 €uros
Siège social : 30 Rue du Dr Blanche
75016 - PARIS
529 549 677 RCS PARIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02.03.2017, il a été décidé de :

- Transférer le siège social au 90 Boulevard de la Croisette, Résidence les Dunes A, 06400 Cannes, et ce, à compter de ce jour.

- De modifier l'objet social qui devient : « L'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers ou de titres de sociétés donnant vocation à la jouissance et à l'attribution de tels biens et droits immobiliers, et notamment des lots N°52, 104 et 952 dépendant d'un immeuble sis à PARIS (75015), 374 rue de Vaugirard, la mise à disposition gratuite desdits biens au profit des associés fondateurs. »

- Durée : jusqu'au 10.01.2110

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La Société sera radiée du RCS de PARIS et immatriculée au RCS de CANNES.

171835

L'hirondelle bike shop
Bordeaux

2 Boulevard Lech WALESA 06300 NICE

Suivant Acte Sous Seing Privé en date du 1^{er} avril 2017 à NICE, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination sociale** : L'hirondelle bike shop Bordeaux **Capital social** : 40 000 €uros, divisé en 2 000 parts de numéraire soit 20 000 €uros libérées en totalité de leur valeur nominale et 2 000 parts représentant des apports en nature entièrement libérées soit 20 000 €uros. **Siège social** : 2 boulevard Lech Waleza 06300 NICE. **Objet** : Commerce de gros et de détail de cycles et articles pour cycles. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Gérant** : M. Yves Mazé, demeurant 2 boulevard Lech Waleza 06300 NICE. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE. **Le gérant**.

171886

SCI AURELIA

SCI au capital de 152,45 €uros
Siège : 1 avenue de Verdun, L'Athéna
06800 CAGNES SUR MER.
RCS : 433 249 182

Aux termes d'une décision du Gérant en date du 25/04/2017, le Siège social a été transféré au 5 bis impasse des Colettes 06800 CAGNES SUR MER et ce à compter du 25/04/2017.

Formalités au RCS d'ANTIBES.

171847

Par acte Sous Seing Privé en date du 14 avril 2017, il a été constitué une Société : **FORME** : Société par Actions Simplifiée. **DENOMINATION** : CDS GESTION. **SIEGE SOCIAL** : 37, boulevard Dubouché - 06300 NICE.

OBJET : Gestion, location, administration de tous biens immobiliers, syndic et transactions immobilières.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

CAPITAL : 2.500 €uros.

PRESIDENT : Monsieur Benjamin MINO-DIER demeurant 73 boulevard Virgile Barel - 06300 NICE

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à participer aux assemblées et à une voix.

INALIENABILITÉ DES ACTIONS : Actions inaliénables durant 2 ans à compter de l'immatriculation.

CESSION DES ACTIONS : Agrément à la majorité des voix des Associés, le cédant ne prend pas part au vote.

171882

CESSION DE FONDS. Aux termes d'un acte S.S.P. en date à NICE du 7 Avril 2017, enregistré à NICE, le 19 Avril 2017, Bord n°2017/488, Case N° 11, Monsieur Laurent, Francis DEPASSE, demeurant Villa Médicis - 15 avenue Colombo 06000 NICE, A CEDE A La SOCIETE NICOISE DE PRESSING - S.A.S. au capital de 15.000 €uros, ayant son Siège social 34 rue Gioffredo 06000 NICE - 828 851 436 R.C.S. NICE, Un fonds de commerce de blanchisserie, teinturerie de détail connu sous le nom « QUADRA » sis 32 rue Gioffredo 06000 NICE, Moyennant le prix de 245.000 €uros. Entrée en jouissance 7 avril 2017. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet de Maître Emmanuel BRANCALONI, Avocat - 2 rue de Massigny 06000 NICE.

171885

HEALTH-CARE PRODUCTS
CANNES

SARL au capital de 20.000 €uros
Siège social : 14 rue Venizelos
06400 - CANNES
RCS CANNES 509 946 596

Aux termes d'une décision en date du 22 DECEMBRE 2016, la Gérance de la Société à Responsabilité Limitée HEALTH-CARE PRODUCTS CANNES a décidé de transférer le siège social du 14 rue Venizelos, 06400 CANNES au Soft Consulting - Box 183 - 68 Bd Carnot 06400 CANNES à compter du 9 Janvier 2017, et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS : CANNES
Pour avis, La Gérance.

171831

SCI CARCAMS

SCI au capital de 1 000 €uros
Siège social : 7 rue Gaston Lévy
92330 SCEAUX
484 218 920 R.C.S. NANTERRE

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02.01.2017, il a été décidé de transférer le siège social au 18 Traverse Beauséjour - Apt. 42 - 06400 CANNES, à compter du 02.01.2017. L'Article 4 des Statuts a été modifié en conséquence.

Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la Société a pour Gérant : M. Philippe AMSELLEM, demeurant à MOUGINS (06250) 322-2 Chemin de Pigranel. La Société a pour objet, dans la limite d'opérations de caractère strictement civil et à l'exclusion de toutes opérations de caractère commercial : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers sis en France métropolitaine. La propriété, l'administration, l'exploitation directe, par bail, location ou autrement, des biens dont la Société pourrait devenir propriétaire. La Société sera radiée du R.C.S. de NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de CANNES. **Pour avis. Le gérant.**

171902

LRG CONSULTING

SARL au capital de 1 000 €uros
195 Avenue de La Gaudé,
06800 - CAGNES-SUR-MER
RCS ANTIBES n° 803 039 684

AVIS DE CLOTURE DE
LIQUIDATION

Par décision du Gérant du 02/03/2017, prenant effet le 28/02/2017, les Associés ont décidé la clôture de la liquidation de la Société.

Pris acte de la démission de Monsieur Romain LIEBENGUTH de ses fonctions de Liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion.

Dépôt des comptes de liquidation au RCS d'ANTIBES.

171908

DESIGN SOLS 06

SAS au capital de 10 000 €uros
Siège social : 525 Avenue Jean Leonardi
06480 LA COLLE SUR LOUP
821 287 968 RCS ANTIBES

Aux termes d'une délibération en date du 01/02/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a, à compter de cette date, nommé M. Christophe SAPPÀ, demeurant 525 Avenue Jean Leonardi 06480 LA COLLE SUR LOUP, en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de M. Gilbert OTT, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

Pour avis. Le Président.

171836

VELA

SCI au capital de : 100 €uros
Siège social :
7, rue Gaston Lévy - 92330 SCEAUX
493 395 768 RCS NANTERRE

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/01/2017, il a été décidé de transférer le Siège social au 18 Traverse Beauséjour - Apt. 42 - 06400 CANNES, à compter du 02/01/2017. L'Article 4 des Statuts a été modifié en conséquence. Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la Société a pour Gérant : M. Philippe AMSELLEM, demeurant à MOUGINS (06250) 322-2 Chemin de Pigranel. La Société a pour objet : L'acquisition, la rénovation, la construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et leur location ; le cautionnement hypothécaire des engagements financiers des Associés pouvant concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social. La Société sera radiée du R.C.S. de NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de CANNES. **Pour avis. Le Gérant.**

171857

SOCIETE DE TRAVAUX SPECIAUX

COTE D AZUR ET PAR ABBREVIATION STS
COTE D AZUR, SAS au capital de 100 000 €uros - Z.I. LA VALLIERE, 06730 SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE RCS NICE N°409 039 666 - AVIS DE NOMINATION DE REPRESENTANTS PERMANENTS. A la délibération du 02/01/2017, les Associés ont décidé de nommer M. Grégory LE CARRE sis 535 Rue Albert Camus, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, M. Ludovic LE CARRE sis 51 avenue Henri Matisse, 06200 NICE, M. Pierre LE CARRE sis 2 avenue Bel-Air, 06600 ANTIBES représentants permanents du Président et Associé unique personne morale. Validation : RCS de NICE.

171907

MobiquiThings

SAS à associé unique
au capital de 364.091,46 €uros
Siège social : 1300 Route des Crêtes
Sophia Antipolis 06560 VALBONNE
524 241 072 R.C.S. GRASSE

Suivant Procès-Verbal en date du 10 avril 2017, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Parc de Haute Technologie - Font de l'Orme - 694-73 2 avenue du Docteur Maurice Donat - 06250 MOUGINS. En conséquence, l'Article 4 des Statuts a été modifié. Pour information: Président : M. Pierre COSNIER domicilié 3 Rue du Tir, 78150 ROCQUENCOURT. La société sera immatriculée au Greffe de CANNES. **Le représentant légal.**

171906

FRAMING DESIGN

SARL au capital de 2000€
9 Avenue Désambrois
06000 - NICE
RCS NICE n° 530 742 931

AVIS DE DEMISSION DE
CO-GERANT

Aux termes d'une AGE du 26/04/2017: Monsieur Benoît SOARDI a démissionné de ses fonctions de Co-Gérant, à compter du 26/04/2017. Validation: RCS NICE.

Les Petites Affiches
 DES ALPES - MARITIMES
 REPERTOIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ECONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE



Nouveau!

Consultez le journal
sur votre ordinateur,
smartphone et tablette



www.petites-affiches.fr

SERVICE DES DOMAINES

INVENTAIRE DE LA SUCCESSION

171824 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame MARQUE-TOUX Jeanne**, décédée le 16/11/2013 à L'ESCARENE (06), a établi l'inventaire. **Réf. : 0064805165.**

171840 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame MOYSAN Armelle Marie Antoinette**, décédée le 27/05/2013 à NICE (06), a établi l'inventaire. **Réf. : 0064805167.**

171866 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame TIN Baur**, décédée le 01/09/2016 à ANTIBES (06), a établi l'inventaire. **Réf. : GPP 0068009619 SV 06 NE.**

PROJET DE REGLEMENT DU PASSIF

171825 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame MARQUE-TOUX Jeanne**, décédée le 16/11/2013 à L'ESCARENE (06), a établi le projet de règlement du passif. **Réf. : 0064805165.**

171841 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame MOYSAN Armelle Marie Antoinette**, décédée le 27/05/2013 à NICE (06) a établi le projet de règlement du passif. **Réf. : 0064805167.**

171865 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame Baur TIN**, décédée le 01/09/2016 à ANTIBES (06) a établi le projet de règlement du passif. **Réf. : GPP 0068009619 SV 06 NE.**

INVENTAIRE ET PROJET DE REGLEMENT DU PASSIF

171868 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Monsieur COUROCHE Marc**, décédé le 15/01/2015 à ANTIBES (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0068003569 SV 06 NE.**

171870 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame SAKHRI Alena**, décédée le 24/07/2016 à NICE (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif.

Réf. GPP 0068009284 SV 06 NE.

171881 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame MEATINI Michèle**, décédée le 04/01/2016 à NICE (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0068004517 SV 06 NE.**

171884 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame DUPUIS Simone Henriette**, décédée le 08/10/2012 à CONTES (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0064804796 SV 06 NE.**

171888 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame CROIZET Marryse Jeannette**, décédée le 23/03/2012 à MENTON (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0064804795 SV 06 NE.**

171899 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Monsieur BOSIO Emile**, décédé le 20/12/2012 à MENTON (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0064804884 SV 06 NE.**

171901 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession de **Madame DORIC Zivana veuve AVEZ**, décédée le 17/05/2009 à TENDE (06), a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. **Réf. GPP 0064805495 SV 06 NE.**

COMPTE RENDU DE SUCCESSION

171874 - Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, curateur de la succession vacante de **Madame Odette Marie NARDINI**, décédée le 07/06/2012 à NICE (06) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de Grande Instance. **Réf. : 0064804836.**

NOMINATION D'UN CURATEUR À SUCCESSION VACANTE

171913 - Par décision du TGI de GRASSE en date du 14/09/2016, Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, 15 bis rue Delille, 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession de **Mme CAMPANI Michèle Fernande Claudine**, née le 30/07/1946 à GRASSE, domiciliée à GRASSE, 25 rue Amiral de Grasse décédée le 24/06/2009 à GRASSE. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR à l'adresse ci-dessus. **Réf. 0068009780 BE.**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT.

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse
<https://www.creditors-services.com>.

Jugement du 19 avril 2017

171890 - TRANSPORTS BAILET - SARL à Associé Unique - 1345 Route de la Baronne 06510 GATTIERES - 478 862 212 RCS GRASSE.

PRONONCE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 19 avril 2017

171891 - LA PAOUTE - SARL - 131 Ch. des Restanques 06530 PEYMEINADE - 482 355 252 RCS GRASSE. Date de cessation des paiements le 1 novembre 2015, Liquidateur Me Garnier Pierre Av de Tournamy 700 06250 MOUGINS.

171892 - EXOLINK - SARL - 107 Rte du Plan ZA Sainte-Marguerite 06130 GRASSE - 789 889 458 RCS GRASSE. Liquidateur Me Cardon Didier 15 Imp de l'Horloge 06117 LE CANNET.

171893 - MF CONSTRUCTIONS - SAS - 7 Av Guy de Maupassant 06130 GRASSE - 528 887 706 RCS GRASSE. Date de cessation des paiements le 1 janvier 2017, Liquidateur Me Cardon Didier 15 Imp de l'Horloge 06117 LE CANNET.

171895 - C&C MPS - SARL - 107 Av Jean Maubert Imm. Transports Gerbino 2^{ème} 06130 GRASSE - 530 215 185 RCS GRASSE. Liquidateur Me Cardon Didier 15 Imp de l'Horloge 06117 LE CANNET.

171896 - HESTIA CAPITAL - SARL - 107 Rte du Plan Imm. Gerbino 2^{ème} Étage 06130 GRASSE - 531 650 166 RCS GRASSE. Liquidateur Me Cardon Didier 15 Imp. de l'Horloge 06117 LE CANNET.

171897 - BEL AZUR LOTFI - SARL - 891 Rte de St-Paul 06140 VENCE - 497 581 397 RCS GRASSE. Liquidateur Me Garnier Pierre Av. de Tournamy 700 - 06250 MOUGINS.

171898 - C & C - SARL - 107 Rte du Plan 06130 GRASSE - 438 397 275 RCS GRASSE. Liquidateur Me Cardon Didier 15 Imp. de l'Horloge 06117 LE CANNET.

ARRÊT DU PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement du 19 avril 2017

171894 - MILLENIUM SPORTS AGENCY - SAS à associé unique - 99 Av Sidi Brahim les Micocouliers Bât. a 1, 06130 GRASSE - 529 723 884 RCS GRASSE. Durée du plan 4 ans. Commissaire à l'exécution du plan Me Gilles Gauthier 80 Rte des Lucioles Les Espaces de Sophia Bat D 06560 SOPHIA ANTIPOLIS.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DRAGUIGNAN

PRONONCE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse
<https://www.creditors-services.com>.

Jugement du 11 avril 2017

171889 - MONT BLANC - SARL à Associé Unique - lieu-dit Taurelle 83340 LE CANNET-DES-MAURES - 802 501 510 RCS DRAGUIGNAN. Date de cessation des paiements le 15 juillet 2016, Liquidateur Me Anne Deloret 246 av du XV^{ème} Corps Appt E212 83600 FREJUS.

171917

S'MERALDA

SARL à associé unique
au capital de 10 000 Euros
Siège : 24 Rue Pairolière
06300 - NICE
RCS NICE B 503 128 191

Aux termes d'une Décision d'Associé Unique en date du 29 Mars 2017, enregistrée au Pole Enregistrement de NICE le 30 Mars 2017 sous le Bordereau N°2017/393, Case N°26, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 Décembre 2016. Elle a nommé Liquidateur Monsieur LAURITA Gaetano, demeurant à CAGNES SUR MER (06800) Impasse Jean Aicart, Villa les Oliviers, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à CAGNES SUR MER (06800) Impasse Jean Aicart, villa les Oliviers.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des Actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

Société Nouvelle des Petites Affiches des Alpes-Maritimes
R.C. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031
Siège social, administration, rédaction, publicité :
Place du Palais
17, rue Alexandre-Mari, 06300 NICE
Tél. 04 93 80 72 72 - Fax 04 93 80 73 00
E-MAIL : annonces@petitesaffiches.fr
site internet : www.petites-affiches.fr
Directeur de la publication : J.-M. CIAIS

Commission paritaire n° 07 18 1 79 757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C.

Prix HT de l'annonce fixé par arrêté ministériel. Pour l'année 2017, le prix de la ligne est de 4.15€ pour les Alpes-Maritimes

Ets CIAIS SARL imprimeurs-créeurs
4, av. Estienne d'Orves - 06000 NICE
Tél. 04 93 97 40 00
DÉPÔT LÉGAL AVRIL 2017



Offres/Demandes
d'EMPLOI
petites-affiches.fr

**Trouvez un emploi
dans les métiers
du droit et du chiffre**

FESTIVAL DE CANNES : GRANDS ET PETITS SCANDALES QUI ONT CONTRIBUÉ À SA RÉPUTATION

Glamour, paparazzi, sifflets : ce n'est pas toujours facile d'être une vedette ou un réalisateur en vue sur la Croisette. Rappel de quelques épisodes croustillants...



Comme d'autres vedettes ou réalisateurs, Isabelle Adjani pour *L'été meurtrier*, Marcello Mastroianni pour *La grande bouffe* et Sophie Marceau pour son anatomie ont fait les frais des scandales cannois. (Crédits photo : de gauche à droite, photo DR Lepicier, photo DR La grande bouffe, photo DR Georges Biard)

Strass, paillettes, glamour et tapis rouge. Mais aussi crachats, huées, déclarations nauséabondes, photos coquines et grève des photographes ! Le Festival de Cannes, qui débute ce mercredi 17 mai, en aura vu de toutes les couleurs - et pas seulement en technicolor - depuis sa création il y a soixante-dix ans. Un long fleuve pas vraiment tranquille, sur lequel viennent naviguer dans des eaux parfois troubles et secouées de tempêtes des stars mondiales, des producteurs, des médias assoiffés d'images, un public émoustillé et quelques mauvais caractères qui trouvent une (grosse) caisse de résonance à leurs coups de gueule.

Et soudain, le sein de Sophie...

Dans la série "beaucoup de bruit pour rien" sinon un coup d'œil pas vraiment désagréable, il y a l'épisode de Sophie Marceau en 2005 lorsque sa robe blanche a subrepticement laissé échapper un sein. Un "accident" aussi surmédiatisé que ceux de Madonna et de Janet Jackson qui, elles aussi, ont été victimes

de débordements mammaires plus ou moins contrôlés en public. Galants les Français ? Hum... En tout cas, la belle Monica Vitti se souviendra du millésime 1960 et de son rôle dans *L'Avventura* d'Antonioni. Elle est ressortie de la projection en pleurs, sous les huées d'un public haineux. Elle dut aussi supporter des jets de tomates lors de la cérémonie des prix...

Des crachats sur Marcello

Pareil déferlement de violence en 1973 sur un monstre sacré, le beau Marcello Mastroianni, qui partage l'affiche de *La grande bouffe* avec Noiret, Piccoli, Tognazzi et la rousse Andrea Ferréol. Malgré la distribution prestigieuse, le public ne supportera pas à l'époque ce film à la scatologie jubilatoire et... crache à la sortie sur l'acteur italien. Mais quelle mouche a donc bien pu piquer Lars Von Trier en 2011, venu défendre son film *Melancholia* ? Le réalisateur danois s'est vraiment lâché en affirmant que si Hitler "n'est pas vraiment

un brave type", il comprend "beaucoup et sympathise avec lui". Tollé, rétropédalage et plates excuses formulées à la demande des organisateurs indignés. Une dépression serait à l'origine de ces extravagances.

Robert Mitchum croit bien faire...

Il y a aussi les gentlemen, les vrais, qui veulent rendre service à des actrices débutantes. Mais qui, finalement, aggravent leur cas : ainsi en 1954, le très beau et viril Robert Mitchum cache t-il en catastrophe de ses mains les seins de Simone Silva, Miss Festival, qui a brusquement enlevé son corsage lors d'une séance photo - en principe très sage - aux îles de Lérins. À cette époque plus prude que la nôtre, ce fut un scandale d'autant plus retentissant que les clichés donnent l'impression que le cowboy hollywoodien pelote gaillardement la starlette. Cet épisode croquignolet ne servira pas à la carrière de la jeune femme qui sera expulsée du Festival, ne tournera ensuite que de petits rôles dans des films de second plan, et qui

finira par se suicider à l'âge de 29 ans dans un hôtel à Londres.

Adjani, si belle et pourtant snobée comme une débutante

Bien sûr, il y eut les frondeurs, les agitateurs iconoclastes, les turlupins de la Nouvelle vague, les Truffaut, Godard, Pialat et autres malappris du même acabit. Il y eut aussi Mai 68 et son maelström qui a secoué l'établissement, le faisant évoluer aussi. Une thèse de doctorat n'y suffirait pas...

Pour terminer, revenons à l'édition de 1983 où la sublime Isabelle Adjani est la vedette de *L'été meurtrier*. Un énorme carton dans les salles obscures. Mais pas d'image pour immortaliser la montée des marches de la star, et pour cause : les photographes lui tournent le dos pour protester contre son attitude capricieuse. Elle avait refusé en bloc interviews, conférences de presse et autres shooting. Même à Cannes, cela ne se fait pas. Et cette année, à quel nouveau scandale aurons-nous droit ?

Jean-Michel CHEVALIER